



MANIFESTATIONS VIOLENTES À ZIGUINCHOR

**Cinq lourdes
charges pour Guy
Marius & Cie**

PAGE 14



SADIO MANÉ AU BAYERN

**C'est déjà
l'effervescence
à Munich**

PAGE 24

le soleil

MERCREDI 22 JUIN 2022

www.lesoleil.sn

51^{ÈME} ANNÉE

N°15620

ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA

PREUVE DE LA CRÉDIBILITÉ DU SÉNÉGAL SUR LE MARCHÉ FINANCIER DE L'UEMOA

253 milliards levés au 2^{ème} trimestre

PAGE 9

Abdoulaye Daouda Diallo,
ministre des Finances et
du Budget.



ROBERT BOURGI

**«Macky Sall
incarne une Afrique
décomplexée»**

PAGES 12-13



Le Ministre
Dame Diop.

RECONSTRUCTION DU LYCÉE LIMAMOU LAYE

**Les travaux
démarrent en
septembre**

PAGE 5

Politique & International

www.lesoleil.sn

DÉTHIÉ FAYE, COORDINATEUR DU PÔLE DES NON-ALIGNÉS

«Il faut une mobilisation pour faire face aux forces obscures»

Le coordonnateur du pôle des non-alignés, Déthié Faye, a exprimé, dans un communiqué de presse, sa préoccupation par rapport à «la situation pleine de dangers» traversée par le Sénégal dans ce contexte préélectoral. Il plaide pour un sursaut national en vue de dissiper ce climat de tensions.

«Les positions va-t'en guerre qui ont suivi l'arbitrage du Conseil constitutionnel sur les contentieux nous installent dans une zone de turbulence inquiétante. Cette situation, avec ses diverses implications

sur le devenir de notre pays, très convoité du fait de la découverte d'immenses ressources naturelles, commande une mobilisation pour faire échec aux forces occultes qui veulent mettre la main sur ces

ressources naturelles et cherchent des bras armés dans les différents camps». C'est le principal message lancé par Déthié Faye à travers un communiqué de presse. Dans la même veine, le coordonnateur des partis politiques non-alignés indique que «l'obsession du pouvoir ne saurait justifier qu'à l'occasion de chaque manifestation, il y ait d'autres cadavres sous les pieds de politiciens». Il en appelle au

sens de responsabilité des acteurs politiques en rappelant que ces tensions politiques ne facilitent pas la tenue des élections législatives à date échue.

M. Faye estime qu'«on ne peut se permettre de laisser ces menaces graves se poursuivre avant, pendant et après les législatives sinon il ne faut pas espérer la tenue d'élections libres, démocratiques et transparentes dans la paix et la sérénité». Pour lui, «la solution n'est ni dans la fanfaronnade, ni dans la menace, ni dans l'invite à la violence», mais plutôt dans le retour à la sérénité, «seule posture permettant la recherche d'une solution de sortie de crise qui est devenue nécessaire et urgente». Dans le même sillage, il souligne que les pro-



tagonistes du jeu politique doivent éviter de compromettre les acquis du dialogue politique ayant permis d'adopter des décisions consensuelles.

Matel BOCOUM

MANIFESTATION DU 17 JUIN

«Wallu Sénégal» demande la libération des détenus

La coalition «Wallu Sénégal» a fait face à la presse, hier, pour apporter son soutien aux leaders de l'opposition qui ont été arrêtés lors de la manifestation du 17 juin dernier et placés sous mandat de dépôt. Ils exigent la libération de Déthié Fall, Mame Diarra Fam et Ahmed Aïdara.

«Nous demandons la libération de toutes ces personnes. Il faut rétablir le système de l'équilibre. Il faut arrêter la répression. Ceux qui sont arrêtés

sont des Sénégalais qui manifestaient leur droit», a déclaré Mamadou Lamine Thiam, mandataire national de cette coalition. Il ajoute : «Nous demandons l'arrêt de la répression sur le peuple sénégalais qui ne fait souvent que manifester et exprimer un droit constitutionnel. Nous ne pouvons pas nous taire sur des questions d'État de droit et d'état des libertés au Sénégal parce que cela nous tient à cœur. On ne peut, en 2022, nous retrouver dans des

situations que nous avons vécues en 1988 et en 1989».

Mamadou Lamine Thiam demande ainsi la «restauration du système démocratique», afin que les prochaines élections législatives puissent se dérouler de façon libre et transparente. Des leaders de «Wallu Sénégal» sont inculpés et placés sous mandat de dépôt pour diffamation, diffusion de fausses nouvelles et offense au Chef de l'État.

Aliou DIOUF

Le Ps condamne les «pratiques insurrectionnelles et putschistes» de Yaw

Les socialistes dénoncent les manifestations non autorisées initiées par l'opposition. Pour les camarades d'Aminata Mbengue Ndiaye, il s'agit de «pratiques insurrectionnelles et putschistes».

Le Parti socialiste (Ps), réagissant aux «violentes manifestations politiques non autorisées» de vendredi dernier et ayant occasionné des dégâts matériels et humains, a totalement désapprouvé et fermement condamné ces «pratiques insurrectionnelles et putschistes» de la coalition «Yewwi Askan Wi» (Yaw). Dans un communiqué, les socialistes estiment que les leaders de Yaw, «incapables d'assumer leurs propres fautes politiques et obnubilés par la prise du pouvoir, à n'importe quel prix, tentent, par des moyens non conventionnels, d'empêcher la tenue des prochaines élections législatives». En outre, la source poursuit qu'«en discréditant l'Institution judiciaire, en me-

naçant la paix civile et en défiant l'autorité de l'État, ils sont en train de démontrer le peu d'intérêt qu'ils accordent à l'exercice normal de la démocratie».

Dans la perspective des prochaines législatives, le Ps a invité «tous les acteurs à inscrire leurs démarches en respectant la loi, les valeurs morales et les Institutions de la République» qui fondent la démocratie. Cette formation politique encourage l'Administration à «poursuivre sereinement et méthodiquement, dans l'efficacité et la neutralité», son travail. Enfin, le Parti socialiste a rendu hommage aux forces de défense et de sécurité, «pour leur professionnalisme et leur vigilance» qui ont épargné les populations



Aminata Mbengue Ndiaye, Sg du Ps.

du lourd tribut qu'auraient occasionné ces «violentes manifestations de Yaw».

Mamadou Lamine DIÈYE

MOBILISATION DU 29 JUIN

«Y'en a marre» va renforcer Yaw

Le mouvement «Y'en a marre» sort de sa réserve pour se prononcer sur l'actualité politique. Aliou Sané, coordonnateur dudit mouvement, et ses camarades ont fait face à la presse, hier, pour dénoncer l'interdiction des manifestations de l'opposition. «Il n'y a aucune raison qu'on leur refuse une manifestation. Tous les Sénégalais, soucieux des libertés, doivent dénoncer cela. Des opposants mis

en résidence surveillée, des députés cueillis devant le siège de leur parti parce qu'ils voulaient tout simplement exercer un droit constitutionnel. C'est inacceptable», a déclaré M. Sané.

Il a également fait savoir que si la manifestation annoncée par la coalition «Yewwi Askan Wi» (Yaw) est interdite par l'autorité préfectorale, «Y'en a marre» sera dans la rue. «Si le Président Macky Sall veut la

stabilité de ce pays, il n'a qu'à respecter le droit de Yaw, tel que la Constitution le lui permet. Tout acte contraire serait une injustice. Le 29 juin, ça ne sera pas seulement Yaw. Ça sera pour toutes les forces de la Nation. En 2022, il est inadmissible de voir, au Sénégal, des opposants se battre pour exercer un droit constitutionnel», a-t-il renchéri.

A. DIOUF

CONCERT DE CASSEROLES

Les femmes de Bby avertissent

Les femmes de la coalition «Benno Bokk Yaakaar» (Bby) ont fustigé la dernière trouvaille de manifestation de la coalition «Yewwi Askan Wi» (Yaw). Dans un communiqué publié hier, elles soutiennent que le concert de casseroles de 10 minutes, prévu aujourd'hui à partir de 20 heures, constitue un tapage nocturne. Selon elles, cette stratégie de manifestation est de nature à perturber la quiétude des citoyens. «Cette activité peut être considérée comme du tapage nocturne, surtout à la veille de l'organisation des examens du Certificat d'études primaires, premier diplôme de l'enfant, et de l'Entrée en Sixième. Ce tapage nocturne est également dommageable et inconfortable pour certains citoyens, notamment ceux qui sont dans les hô-

pitaux, ceux qui souffrent de crises d'épilepsie, les personnes d'un âge avancé», lit-on dans le document.

Dans un autre registre, les femmes de la coalition Bby ont fustigé la dernière sortie d'Aminata Tall qui aurait souligné des tares du régime en place. D'après elles, l'ancienne Présidente du Conseil économique, social et environnemental (Cese) est comptable de la gouvernance qu'elle critique. Par conséquent, les femmes de Bby estiment qu'Aminata Tall doit savoir raison garder. «Mme Aminata Tall doit reconnaître et gratitude au Chef de l'État qui a eu à lui confier de hautes responsabilités alors que d'autres en avait et la légitimité et le mérite», ont-elles ajouté.

Assane FALL

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Forum du justiciable plaide l'exécution des décisions

Le Forum du justiciable, «fidèle aux principes qui gouvernent un État de droit et à ses engagements pour la cohésion et la paix sociale», a rappelé qu'il ne saurait cautionner «des initiatives qui désacralisent l'institution judiciaire». À cet effet, il estime, dans un communiqué, que «l'inexécution des décisions du Conseil constitutionnel serait un précédent très dangereux pour la stabilité juridique du pays».

Les décisions du Conseil constitutionnel, souligne le Forum du justiciable, ne sont susceptibles d'aucune voie de recours et s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles, comme stipulé à l'article 92 de la Constitution.

Cette structure estime que «l'idée d'une participation inclusive de toutes les coalitions aux prochaines législatives ne

saurait justifier une mise à l'écart des décisions rendues par les «Sept Sages». Aussi, le document souligne que conformément au principe de «l'autorité de la chose jugée» et au risque d'inaugurer une nouvelle ère d'insécurité et d'instabilité juridique dans ce pays, l'inexécution des décisions du Conseil constitutionnel serait un précédent très dangereux pour la stabilité juridique de notre pays». C'est pourquoi le Forum du justiciable a invité les différentes parties prenantes au processus électoral à «se conformer aux textes législatifs et réglementaires et à la retenue».

Enfin, le Forum a recommandé qu'au lendemain des législatives, «des réformes consensuelles et inclusives soient engagées afin de corriger les manquements relevés».

M. L. DIÈYE

MASSACRE JIHADISTE AU MALI

Les populations locales réclament la protection de l'État

AFP - Des dizaines de Maliens ont manifesté, mardi, à Bankass, dans le centre du pays, pour réclamer la protection de l'État après le massacre attribué à des jihadistes d'au moins 132 civils et peut-être bien plus dans des villages voisins.

Le Mali a connu, au cours du week-end, un de ses pires car-

nages de civils qui est aussi la dernière tuerie en date d'une série en cours à travers le Sahel.

Selon le Gouvernement, 132 civils ont été tués à Diallassagou et dans deux localités environnantes, à quelques dizaines de kilomètres de Bankass, par des hommes de la Katiba Macina, le groupe du prédicateur peul

Amadou Kouffa affilié à Al-Qaïda. Un élu de la région s'exprimant sous le couvert de l'anonymat a parlé de «plus de 200 morts et disparus». «On n'a jamais vu ça au Mali. L'État doit faire quelque chose», a-t-il dit à l'Afp. Un responsable policier a rapporté que de nouvelles dépouilles avaient été retrouvées

mardi. Le chef de la junte, le Colonel Assimi Goïta, a décrété trois jours de deuil national. Le Gouvernement a dépêché, mardi, sur les lieux, à 500 km au nord-est de Bamako, une délégation de quatre Ministres conduite par un des hommes forts de la junte, le Colonel Ismaël Wagué.

Ils ont exprimé leur compassion et se sont arrêtés à l'hôpital de Mopti où sont soignés une partie des blessés. «Nous leur

avons remis des enveloppes symboliques de la part du Président de la transition», le Colonel Goïta, a dit la Ministre de la Santé, Diéminatou Sangaré.

Les militaires, arrivés au pouvoir à Bamako en 2020, après des mois de contestation dirigée contre l'incapacité du Gouvernement civil à stopper la spirale mortifère, ont réaffirmé, lundi, que la sécurité des personnes restait leur «priorité absolue».

BURKINA FASO

Le chef de la junte reçoit le Président renversé pour «décrisper la situation politique»

AFP - Le chef de la junte au Burkina Faso, le Lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, a reçu, mardi, Roch Marc Christian Kaboré, l'ex-Président qu'il a renversé en janvier, lors d'un putsch, pour «décrisper la situation politique», selon un communiqué de la Présidence.

D'après des images fournies par la Présidence, M. Kaboré a serré la main du Lieutenant-colonel avant d'échanger dans une atmosphère manifestement détendue avec lui.

Il était accompagné d'un autre ancien Chef d'État, Jean-Baptiste Ouédraogo (novembre 1982-août 1983), lors de cette audience tenue au Palais présidentiel de Ouagadougou.

Les trois hommes «ont

échangé sur les questions sécuritaires, la conduite de la transition et bien d'autres sujets d'intérêt national», selon le communiqué qui souligne qu'il s'agit du «début d'une série d'actions en vue de décrisper la situation politique». Cette rencontre «témoigne de la volonté de réconciliation du Chef de l'État pour un Burkina uni, déterminé et solidaire dans la lutte contre l'hydre terroriste» et «traduit la matérialisation de l'appel à l'unité nationale et à la cohésion sociale», poursuit le texte. Accusé de ne pas avoir su endiguer la violence jihadiste qui mine le Burkina Faso depuis 2015, Roch Marc Christian Kaboré avait été renversé, fin janvier, par une junte militaire conduite

par Paul-Henri Sandaogo Damiba, aujourd'hui Président de transition. Mais, la situation sécuritaire au Burkina ne s'est pas améliorée, le pays étant toujours régulièrement visé par des attaques jihadistes de groupes liés à Al-Qaïda ou l'État islamique.

La dernière en date, le 11 juin contre la ville de Seytenga (nord), a tué 86 civils, l'un des pires massacres de l'histoire du pays.

D'abord retenu dans une villa de Ouaga 2000, un quartier huppé de la capitale burkinabè après le putsch, M. Kaboré avait été autorisé à regagner, début avril, son domicile privé dans la capitale burkinabè, mais ne jouit pas de sa liberté, selon ses partisans.

La Cedeao condamne la montée du terrorisme

La Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) a condamné, hier, le massacre de 132 civils dans la région de Mopti, au Mali. Cette agression, considérée comme l'une des pires attaques terroristes, serait perpétrée par des groupes djihadistes. Dans un communiqué de presse, le Président de la Commission de la Cedeao a fait part de sa stupeur et son indignation suite «à la mort de 132 civils lâchement assassinés, dans la nuit du 18 au 19 juin 2022, à la suite des attaques terroristes ayant ciblé plusieurs villages dans le Cercle de Bankass (région de Mopti)».

L'autorité a ainsi réaffirmé sa disponibilité à soutenir le peuple et le Gouvernement de la transition de la République du Mali dans la lutte contre le terrorisme. «Le Président de la Commission condamne fermement ces attaques barbares tout en marquant sa vive préoccupation face à la situation sécuritaire», souligne communiqué. Il en a profité pour présenter ses condoléances aux familles endeuillées et aux autorités de la Transition du Mali. Le Président de la Commission de la Cedeao souhaite aussi un prompt rétablissement aux blessés.

Matel BOCOUM

Solicitation Announcement / Avis d'appel d'offres

American Embassy Dakar_ School bus transportation services

SOLICITATION NO 19SG2022Q0015

The American Embassy Dakar, SENEGAL has a requirement for a firm to **provide School bus transportation services** as required in the Scope of Work.

The anticipated performance period is for one (01) base year, with four (04) one-year option periods, if exercised by the Government. All responsible sources may submit a quotation, which will be considered.

For complete details regarding this requirement, please go to www.sam.gov and search for solicitation number 19SG2022Q0015 to download the solicitation package. You will need to check this website periodically for updates.

The Embassy intends to conduct a **virtual Pre-quotations conference** to discuss the requirements of this solicitation **on June 30, 2022 at 11.00.**

If you are interested to attend, contact **dakarsolicitation@state.gov** later than June 27, 2022, to register.

Offer submission deadline is July 22, 2022 - noon, GMT (Dakar Time).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE AVIS DE CONVOCATION



BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DU SENEGAL

Société Anonyme au capital de FCFA 10.000.000.000
Siège Social : 2, avenue Président Léopold Sédar Senghor - B.P. 392 Dakar - Sénégal
RCCM : SN - DKR - 1962 - B - 6646 - LBS U3 - NINEA : 00208842G3 - Banque SN010

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal «BICIS» sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le **Mercredi 29 juin 2022 à 10 heures 30 minutes** dans les locaux de l'Agence Prestige, sise rue Carnot à Dakar, à l'effet de délibérer sur les points suivants :

- Approbation du bilan et des comptes arrêtés au 31 décembre 2021
Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2021 et affectation des résultats ;
- Approbation des conventions réglementées
Lecture des rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées et les rémunérations exceptionnelles versées aux Administrateurs durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus de la gestion des Administrateurs ;
- Fixation des indemnités de fonction des Administrateurs ;
- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

Le Conseil d'Administration



BICIS
GROUPE BNP PARIBAS

La banque
d'un monde
qui change

Kagamé défend l'expulsion des migrants illégaux du Royaume-Uni vers le Rwanda

AFP - Le Président rwandais Paul Kagamé a estimé, mardi, que l'accord controversé avec Londres pour accueillir des migrants illégaux expulsés du Royaume-Uni pouvait encore être appliqué et mis en place avec d'autres pays ; le système d'asile étant « défectueux ». Le Gouvernement britannique a décidé d'envoyer au Rwanda des demandeurs d'asile arrivés clandestinement dans le pays, affirmant vouloir freiner les traversées illégales de la Manche. Mais, le premier vol a été bloqué, le 14 juin, par une décision d'urgence de la Cour européenne des droits de l'Homme. « Je pense que cet accord est toujours en vigueur et pourrait être mis en œuvre », a déclaré Kagamé en visio-conférence lors du Qatar Economic Forum à Doha. « Nous ne sommes pas novices sur le sujet », a poursuivi le Président rwandais, rappelant que son pays a accueilli plus de 100.000 réfugiés depuis des décennies.

Les habitants de l'est de la Rdc ne veulent pas d'une nouvelle force régionale

AFP - L'annonce, lundi, à Nairobi, du déploiement d'une force régionale dans l'est de la République démocratique du Congo est accueillie avec une grande méfiance, voire une franche hostilité dans les provinces concernées qui demandent plutôt une réforme et un renforcement de l'Armée nationale. « Nous rejetons vigoureusement » ce projet et « vous appelons à y renoncer », écrit, dans une lettre adressée au Président de la Rdc, Félix Tshisekedi, le mouvement citoyen Lucha (Lutte pour le changement), créé il y a 10 ans à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu. « Au moins, trois des sept États membres de la Communauté d'Afrique de l'Est (Eac)- le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi- sont impliqués depuis plus de deux décennies dans la déstabilisation de notre pays à travers des interventions directes de leurs armées ou des groupes armés », poursuit la Lucha qui évoque des raisons « sécuritaires, économiques ou géopolitiques ».

La Chine dit vouloir «jouer un rôle» dans la sécurité de la Corne de l'Afrique

AFP - La Chine veut « jouer un rôle plus important » en matière de paix et sécurité dans la Corne de l'Afrique, a expliqué, mardi, son Envoyé spécial dans la région lors d'une conférence où aucun des conflits qui la déchire n'a toutefois été abordé. La première « Conférence Chine-Corne de l'Afrique sur la sécurité, la gouvernance et le développement », qui s'est tenue, lundi et mardi, dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, est « un essai » pour voir « comment la Chine peut jouer un rôle plus important (...) pas seulement en matière de commerce et d'investissements mais aussi de paix et de développement », a expliqué Xue Bing à la presse. « C'est la première fois que la Chine joue un rôle dans le domaine de la sécurité » et « je pense (qu'elle) est en mesure de (le) jouer », a-t-il ajouté. Durant ces deux jours de travaux avec des représentants de sept des huit pays de la région- en l'absence de l'Érythrée- « nous n'avons pas discuté d'un conflit ou d'un différend en particulier », a-t-il cependant indiqué.

Washington «préoccupé» après la tuerie de nombreux civils en Éthiopie

AFP - Les États-Unis ont exprimé, mardi, leur « profonde préoccupation » après une tuerie « horrible » de nombreux civils de l'ethnie amhara, dans la région éthiopienne de l'Oromia, appelant à mettre fin avec « urgence » au conflit dans le pays de la Corne de l'Afrique. Des survivants ont rapporté, lundi, à l'Afp que des centaines de civils avaient été tués durant le week-end, accusant un groupe rebelle de l'ethnie oromo, l'Armée de libération oromo (Ola), qui a démenti et incriminé les forces progouvernementales. L'Ola s'est alliée, l'an dernier, avec le Front de libération du peuple du Tigré (Tplf), qui est en guerre avec les forces fédérales dans le nord de l'Éthiopie depuis novembre 2020. Ce nouveau massacre « souligne l'urgence de mettre fin au conflit armé en cours en Éthiopie », a estimé, dans un communiqué, le Porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price.

France : Macron consulte pour sortir de l'impasse

AFP - Le Président français Emmanuel Macron multipliait, mardi, les consultations, tant auprès de la majorité que de l'opposition, afin de sortir de l'impasse dans laquelle l'ont placé les législatives ; son camp ne disposant pas de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Mardi matin, il a commencé par refuser la démission que lui avait présentée la Première ministre Elisabeth Borne, comme il est de tradition après les législatives. Cette démarche revient généralement à une nouvelle légitimation du Premier ministre, aussitôt renommé à son poste par le Président. Mme Borne demeurera au pouvoir, « afin que le Gouvernement puisse demeurer à la tâche et agir en ces jours », a annoncé la Présidence. La Première ministre a, de fait, réuni l'ensemble du Gouvernement depuis 14h30 (12h30 GMT), y compris trois Ministres battues dans les urnes et appelées, de ce fait, à démissionner. Tous sont arrivés sans dire un mot, souvent le visage fermé.

Candidature de l'Ukraine à l'Ue : «consensus total» des 27 avant un sommet crucial

AFP - Un « consensus total » a émergé pour accorder à l'Ukraine le statut de candidat à l'Ue lors de discussions, mardi, entre les Ministres des Affaires européennes des 27 réunis à Luxembourg, a déclaré le Ministre français Clément Beaune, deux jours avant un sommet décisif. La Commission européenne a rendu un avis positif, vendredi, sur l'octroi à l'Ukraine et à la Moldavie du statut de candidat à l'Union européenne, lequel ouvrirait la voie à une adhésion à l'issue d'un long processus. La discussion, mardi, entre les Ministres, à Luxembourg, « a permis de montrer un large consensus, je dirais même un consensus total (...) notamment en ce qui concerne l'Ukraine, la possibilité de reconnaître le statut de candidat dans les meilleurs délais », a déclaré M. Beaune dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de l'Ue.



ANNONCE AU MARCHE DES TITRES PUBLICS

RESULTATS DE L'EMISSION SIMULTANÉE D'OBLIGATIONS DE RELANCE DU TRÉSOR DU SÉNÉGAL DU 17 JUIN 2022

UMOA-Titres (UT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le vendredi 17 juin 2022, à la demande de la Direction Générale de la Comptabilité Publique et du Trésor du Sénégal, l'émission simultanée d'Obligations de Relance (OdR) du Trésor respectivement à trois (3) ans et cinq (5) ans pour un montant de 50 milliards FCFA.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Sénégal en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette.

L'adjudication ouverte le 17 juin 2022, suivant un système d'enchères à prix multiples, a enregistré les résultats ci-dessous :

RESULTAT GLOBAL	
Montant global des soumissions (F CFA)	60 457 000 000
Dont ONC	2 656 000 000
Montant retenu (F CFA)	51 357 000 000
Dont ONC	2 656 000 000
Taux de couverture	120,91%

Emission simultanée du 17 juin 2022	OAT 3 ans	OAT 5 ans
Montant global des soumissions (F CFA)	30 671 000 000	29 786 000 000
Dont ONC	2 656 000 000	0
Montant retenu (F CFA)	30 671 000 000	20 686 000 000
Dont ONC	2 656 000 000	0
Montant Net	30 625 784 936	20 656 281 000
Prix Marginal	99,4660%	99,5000%
Prix Moyen Pondéré	99,8526%	99,8563%
Rendement Moyen Pondéré	5,05%	5,28%
Nombre de soumissions	19	21
Nombre de participants	12	9
Taux d'absorption	100,00%	69,45%

UMOA-Titres remercie, au nom du Trésor Public du Sénégal, l'ensemble des investisseurs pour la confiance renouvelée et le soutien constant aux initiatives de financement des actions de développement dans l'Union.

Fait à Dakar, le 17 juin 2022

Le Directeur

LYCÉE SEYDINA LIMAMOU LAYE DE GUÉDIAWAYE

Les travaux de reconstruction démarrent en septembre

Le lycée Seydina Limamou Laye de Guédiawaye sera entièrement reconstruit par le Gouvernement du Sénégal pour une enveloppe financière estimée à 6 milliards de FCfa. Le projet a fait, hier, à Guédiawaye, l'objet d'un Comité départemental de développement (Cdd).



Au lieu d'une réhabilitation, le lycée Limamou Laye sera entièrement reconstruit sur instruction du Président Macky Sall.

La communauté éducative de Guédiawaye s'est retrouvée, hier, au lycée Seydina Limamou Laye où s'est tenu un Comité départemental de développement (Cdd) sur le projet de reconstruction de

cette école. Sur instruction du Chef de l'État, une enveloppe de 6 milliards de FCfa sera dégagée, dans un premier temps, pour l'exécution de ces travaux prévus sur une année. Ils vont démarrer

dès le mois de septembre prochain, a indiqué Dame Diop, le Ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion. Il a fait savoir que c'est à la suite des échanges que le Président de la République Macky Sall a eu avec les jeunes de Guédiawaye, dans le cadre de l'initiative «Jokko Ak Macky Sall», que le Chef de l'État a décidé non pas de procéder à une réhabilitation du lycée comme cela a été retenu, mais de reconstruire carrément l'infrastructure et d'en faire un grand lycée moderne. Cela permettra de renforcer la renommée de ce lycée d'excellence dans la banlieue, a indiqué Dame Diop.

Le Ministre a profité de l'occasion pour rencontrer les responsables du lycée ainsi que tous les acteurs de la communauté éducative afin d'échanger sur les nouvelles orientations pédagogiques de ce projet architectural. Dame Diop a indiqué que les discussions se poursuivront par le biais des commissions mises en place à cet effet. Il s'agit, notamment, de la commission Infrastructures et équipements, de la commission pédagogique (filiales à ouvrir), de la commission communication et la commission suivi des travaux.

Le 21 juillet prochain, les commissions se retrouveront autour du Ministre pour valider les amendements qui seront faits et ainsi démarrer les travaux. Le Ministre Dame Diop s'est montré d'autant plus satisfait que les élèves, parents d'élèves, enseignants, syndicalistes ont tous salué cette initiative du Chef de l'État. « Le lycée Limamou Laye est aujourd'hui âgé de 43 ans. C'était un lycée construit en mode

de préfabrication. Sa reconstruction est souhaitée par tous », a-t-il laissé entendre. En effet, dans le cadre de la reconstruction de ce lycée, beaucoup de bâtiments seront démolis, seule une portion congrue sera épargnée des démolitions pour assurer les cours. Il a été rappelé que vu l'effectif non négligeable du lycée (10.000 élèves), les travaux seront effectués par phases.

Abdou DIOP

CFFEE-ENTREE EN 6^{ÈME} Plus de 20 000 candidats composent à Mbour...

L'examen du Certificat de fin d'études élémentaires (Cfee) et de l'Entrée en 6ème concerne 20.237 candidats à Mbour. Dans cette localité constituée de deux Inspections de l'éducation et de la formation (Ief), les autorités académiques annoncent d'importantes mesures pour un bon déroulement de l'examen.

MBOUR – Dans les 16 communes du département de Mbour, les 20 237 candidats à l'examen du Cfee et de l'Entrée en 6ème sont répartis dans 119 centres d'examen. Ces chiffres concernent les deux entités en charge de l'éducation dans le département, à savoir les Inspections de l'éducation et de la formation (Ief) de Mbour 1 et Mbour 2. L'Inspection de Mbour 1 est la plus fournie en termes d'effectifs avec 13.911 candidats dont 11.517 filles. Ceux-ci vont composer dans 76 centres. Trente centres d'examen ont été créés dans la commune de Mbour, a renseigné l'Ief, Baba Thiam dont le domaine de compétence s'étend sur 9 des 16 collectivités du département (Diass, Malicounda, Mbour, Ngaparou, NguékhoKh, Popenguine-Ndayane, Saly, Sindia et la Somone).

Pour un bon déroulement de l'examen, l'autorité soutient que

plusieurs mesures ont été prises suite à la série de réunions tenue. Elle a cité, entre autres, la mobilisation des véhicules de l'administration pour faciliter l'acheminement des surveillants et des superviseurs. Les mairies du département ont aussi apporté leur concours dans l'organisation, a indiqué l'Ief de Mbour 1, Baba Thiam.

6.326 candidats sont attendus à l'Ief de Mbour 2 dans les 43 centres ouverts pour la circonstance dans les 7 communes (Fissel, Joal, Ndiagianao, Nguéniène, Sandiara, Sessène et Thiadiaye). Ici, également les mêmes dispositions prises à Mbour 1 ont été reconduites sur le terrain pour un bon déroulement de l'examen, a-t-il indiqué. Comme dans l'Ief de Mbour 1, les filles constituent le plus gros contingent avec 3.849 candidats contre 2 559 garçons.

Ousseynou POUYE (Correspondant)

...baisse des effectifs à l'académie de Louga

LOUGA - La région de Louga enregistre 13.548 candidats à l'examen du Certificat de fin d'études élémentaires (Cfee) et au Concours de l'Entrée en 6ème 2022. La particularité dans cette académie, cette année, c'est qu'elle a connu une baisse du nombre de candidats par rapport à la session de l'année dernière, renseigne un communiqué, reçu hier, de l'Inspection d'académie de Louga. Dans le document, il a été indiqué que « comparés aux effectifs de la session 2021 (13.864 candidats), ceux de cette année ont connu une baisse de 361 candidats au niveau régional ». Les filles, au nombre de 7.824, représentent 57,75 % des candidats contre 5.724 garçons, soit 42,25 %. Selon le communiqué, les candidats sont répartis dans 82 centres d'examens ouverts pour la circonstance dans les trois inspections de l'éducation et de la formation (Ief) de Louga, Linguère et Kébémér.

En termes d'effectifs et dans l'ordre, le département de Louga se classe devant avec 6.311 can-

didats répartis dans 37 centres. Il est suivi respectivement de Kébémér (3.1809) répartis dans 22 centres et de Linguère (3.428) pour 23 centres.

Joint au téléphone, hier, pour revenir sur les préparatifs, le chargé de la communication de l'Inspection d'académie de Louga, Ousmane Kane, rassure que « toutes les dispositions sont prises pour un déroulement normal des examens ». Mieux, selon lui, certaines collectivités ont même pris l'engagement d'accompagner le processus sur le plan logistique et assure par la même occasion que « les instructions données par le Gouverneur de région sur la sécurisation des centres d'examen sont prises en charge avec toute la diligence requise ». Des véhicules sont mis également à la disposition de l'Inspection d'académie par l'Ong Plan/Sénégal pour faciliter les déplacements du personnel d'encadrement dans certaines localités de la région, a affirmé M. Kane.

Khalif Aboubacar WELE (Correspondant)

ENSEIGNEMENT

Les décisionnaires et contractuels exigent leur reversement dans la Fonction publique

Les responsables de l'Union des enseignants du Sénégal (Ues) ont fait face à la presse, hier, à Dakar. Ils exigent à nouveau des autorités étatiques le reversement et l'alignement des enseignants décisionnaires et autres contractuels dans la Fonction publique.

La lancinante question des enseignants décisionnaires et des professeurs contractuels a encore fait l'objet d'un point de presse. Hier, face aux journalistes, les responsables de l'Union des enseignants du Sénégal (Ues) ont décrié ce qu'ils assimilent à « une discrimination subie par les enseignants décisionnaires et les professeurs contractuels dans le système éducatif sénégalais ». D'après le Secrétaire général national de l'Ues, Abdourahmane Kane, « les enseignants décisionnaires victimes d'injustice doivent être traités au même titre que

leurs collègues fonctionnaires ». Il exige non seulement la suppression de ce corps du système éducatif, mais également une prise en compte de 40% de leur ancienneté en cas de reclassement pour respecter le parallélisme des formes avec les fonctionnaires.

Abdourahmane Kane et ses camarades de l'Ues réclament aussi des autorités une harmonisation de leurs cotisations avec celles du Fonds national de retraite (Fnr). Ils estiment que cette mesure permettra aux décisionnaires d'avoir des pensions acceptables une fois

à la retraite. La structure a également profité de la rencontre avec la presse pour évoquer la question de la carrière des professeurs contractuels. De l'avis de Abdourahmane Kane, l'enseignant contractuel est le seul agent de la Fonction publique qui ne dispose pas d'un plan de carrière bien défini. Aussi, a-t-il fustigé le fait que les professeurs contractuels, au terme du protocole d'accord du 26 février 2022, aient perçu au plan indemnitaire beaucoup moins que les autres corps du système éducatif. Les responsables de l'Ues plaident pour la tenue régulière des commissions d'avancement concernant les enseignants contractuels et les décisionnaires.

Maguette Guèye DIEDHIUO

ÉDUCATION

Une étude souligne des progrès en Afrique

Une étude « révolutionnaire » a été dirigée par le professeur Michael Kremer, économiste lauréat du prix Nobel 2019 sur le secteur de l'éducation en Afrique. Le rapport produit au terme de ce travail indique que les enfants vivant dans des communautés africaines mal desservies obtiennent un taux d'apprentissage supérieur à 53 % dans les écoles soutenues par NewGlobe (Une méthode visant à standardiser l'enseignement) au cours de leur cheminement scolaire de la petite enfance et du primaire. Il a été révélé que du point de vue académique, les méthodes de NewGlobe ont augmenté l'apprentissage de 1,35 point pour les

élèves de la petite enfance et de 0,81 point pour les élèves du primaire. Ces chiffres, selon l'étude, montrent que les gains d'apprentissage en Afrique se situent dans le groupe les plus élevés dans le monde. L'étude révèle également que les enfants qui suivent les méthodes de NewGlobe ont plus du triple de chances de pouvoir lire une phrase en première année que leurs camarades dans les autres écoles.

La Banque mondiale estime que 90 % des enfants de 10 ans vivant en Afrique subsaharienne n'atteignent pas ce niveau. « Les élèves dont le niveau d'apprentissage était le plus faible au départ sont

ceux qui ont le plus progressé et les filles ont fait le même progrès que les garçons en matière d'apprentissage en Afrique », indique l'étude. Le Professeur Michael Kremer de soutenir dans l'étude que « ces résultats contrastent avec les recherches qui démontrent que les filles en Afrique subsaharienne sont constamment désavantagées en matière d'apprentissage ». L'étude menée sur une période de deux ans est le résultat d'un essai contrôlé randomisé (Ecr) à grande échelle incluant plus de 10.000 élèves issus de milieux socio-économiques défavorisés, a-t-on indiqué.

Seydou Prosper SADIO

EN VISITE À L'HÔPITAL ELHADJ ABDOUL AZIZ SY DE TIVAOUANE

Le Ministre de la Santé réarme les agents de santé

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a passé une bonne partie de la journée d'hier à l'hôpital Elhadj Abdoul Aziz Sy de Tivaouane pour réarmer moralement les agents santé de cet établissement où 11 bébés ont péri dans un incendie intervenu, il y a presque un mois, au Service de néonatalogie. Dr Marie Khemesse Ngom Ndiaye a affirmé la volonté du Gouvernement de poursuivre les efforts de modernisation des structures de santé.

TIVAOUANE - Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale, Dr Marie Khemesse Ngom Ndiaye, était hier à Tivaouane. Mme Ndiaye, accompagnée par une forte délégation, a commencé sa tournée par une visite de courtoisie au Khalife général des Tidianes. Devant Serigne Babacar Sy Mansour, elle a rappelé « l'engagement du Président Macky Sall d'œuvrer sans relâche pour un système de santé performant au Sénégal ». Revenant sur la disparition des 11 nouveau-nés, un « triste événement qui a plongé, il y a presque un mois, tout le Sénégal dans l'émoi », le Ministre a rappelé les orientations et instructions données par le Chef de l'État pour « éviter, à l'avenir, que de tels accidents puissent arriver ».

Pour sa part, Serigne Babacar Sy Mansour a remercié le Président Macky Sall et son Gouvernement pour « les instructions et décisions fortes prises pour apporter réconfort et soulagement à la Nation après la survenue du drame

mais aussi assistance aux familles éplorées ».

Après l'étape du Khalife général des Tidianes, Marie Khemesse Ngom Ndiaye et sa délégation se sont rendu à l'hôpital Elhadj Abdoul Aziz Sy où elles ont rencontré la Directrice de l'établissement, Dr Bineta Diop Mbengue, entourée de ses principaux collaborateurs. Pendant qu'ils échangeaient, une partie du personnel soignant manifestait bruyamment pour exiger la libération de la sage-femme Awa Diop, de l'aide-infirmière Coumba Mbodj et de l'agent en charge de la maintenance, Fodé Dione, arrêtés après l'enquête sur l'incendie. Malgré ce mécontentement, le Ministre de la Santé a réaffirmé sa volonté d'accompagner le personnel de santé de Tivaouane et d'éviter que d'autres problèmes ne surviennent dans les structures de santé. Les questions relatives aux infrastructures, installations et revendications salariales ont dominé la rencontre entre Dr Ndiaye, le personnel et les responsables syndicaux. Et pen-



Le Ministre de la Santé a rappelé au personnel soignant l'engagement du Président Macky Sall à œuvrer pour un système de santé performant.

dant cinq tours d'horloge, elle a prêté une oreille attentive à tous les intervenants et invité les uns et les autres à « se mettre aux côtés des autorités pour ensemble voir ce qui ne va pas dans le fonctionnement des structures de santé afin de juguler les imperfections ». Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a appelé à la responsabilité, à la prise de conscience et à la prudence de tous, pour un bon fonctionnement de notre système de santé. Mballo Dia Thiam, responsable du Syndicat unitaire des travailleurs de la santé et de l'action sociale (Sutsas), a ap-

porté son soutien aux agents de santé surtout ceux qui sont en prison suite au décès des 11 bébés. « Les collègues n'ont aucune responsabilité dans la déclaration de ce feu ravageur qui a emporté les 11 bébés ». Dans la foulée, il a annoncé que le syndicat qu'il dirige a décidé de

surseoir à son mot d'ordre de grève de ce mardi. « Notre plan d'action reprendra après la célébration du centenaire de la disparition d'Elhadj Malick Sy prévue du 24 au 27 juin courant », a-t-il fait savoir.

Cheikh Aliou AMATH
(Correspondant)

GESTION DES URGENCES SANITAIRES

La région médicale de Matam veut s'inspirer du modèle de Fatick

FATICK - La Coordination des évacuations entre les Unités d'assistance des urgences, les maternités, les centres de santé, la pédiatrie et la paternité de l'hôpital régional s'est nettement améliorée dans la région de Fatick. Cette fructueuse collaboration entre ces différentes structures sanitaires a fait tache d'huile puisque le médecin-chef de la région médicale de Matam, Dr Alassane Ndiaye, est venu « s'inspirer du modèle » en vue de le dupliquer dans sa circonscription qui a tant besoin d'un Samu régional pour ne plus dépendre de la région

de Saint-Louis, compte tenu de la longue distance qui les sépare. Il a pris part, hier mardi 21 juin, à Fatick, à une réunion de l'installation du Comité régional technique sur les urgences sanitaires. Pour le médecin-chef de la région de Fatick, Dr Abib Ndiaye, les membres du comité feront face aux défis de la qualité de prise en charge des urgences, pour une meilleure gouvernance sanitaire.

Ledit comité entend contribuer à l'amélioration de la gestion des urgences de la région de Fatick. « Il s'agit d'amener

les Unités d'assistance des urgences et les maternités à faire un traitement pré-transfert avec un accompagnement médicalisé », a ajouté Dr Ndiaye qui s'est félicité de la collaboration entre la 32ème Compagnie des sapeurs-pompiers et les médecins-chefs de district pour la mobilisation des ambulances des districts en cas d'accident de la circulation. Selon lui, des difficultés étaient notées dans les différentes structures d'évacuation et d'accueil des malades.

Mohamadou SAGNE
(Correspondant)

SECTEUR DE LA SANTÉ

La F2s en grève de 72 heures à partir d'aujourd'hui

Dans une déclaration publiée hier, la Fédération des syndicats de la santé (F2s) annonce un mouvement de grève à partir d'aujourd'hui jusqu'au vendredi prochain. La rétention d'information sur les données sanitaires nationales reste maintenue, indique la F2s. Une autre grève générale, allant du 29 au 1er juillet, sera aussi au programme des syndicalistes qui envisagent une marche nationale le 30 juin 2022, fait savoir

au téléphone le président de la F2s, Cheikh Seck.

La F2s demande une meilleure prise en charge des agents de santé communautaire et déplore le manque d'évolution des subventions de l'État aux structures de santé. Elle aborde, dans son communiqué, plusieurs autres problèmes du secteur de la santé, parmi lesquels la rénovation de l'hôpital Aristide Le Dantec. Selon les syndicalistes, « c'est un prétexte

pour faire main basse sur les terres de l'hôpital ». La F2s demande aussi aux autorités sanitaires de définir des critères d'allocations budgétaires et l'augmentation des crédits. Elle apprécie positivement la démarche entamée par le nouveau Ministre de la Santé et de l'Action sociale pour trouver une solution à la crise que traverse le secteur de la santé depuis plusieurs semaines.

El. A. THIAM

SITUATION DE LA COVID-19

Un cas déclaré positif sur 483 tests réalisés

Le Sénégal a enregistré, hier, un seul cas positif sur 483 tests réalisés, soit un taux de positivité de 0,20 %. Le cas importé est identifié à l'Aéroport international Blaise Diagne de Diass. Cependant, aucun décès n'a été notifié aux autorités sanitaires le lundi 20 juin 2022. Mieux, sept patients ont été contrôlés négatifs, et donc, déclarés guéris. L'état de santé des autres malades est jugé stable. Le Sénégal a enregistré, à la date d'hier, mardi 21 juin, 86.231 cas positifs, dont 84.237 guéris, 1.968 décédés et 25 patients sous traitement. Pour ce qui concerne la vaccination, 1.486.091 personnes ont été vaccinées. Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale exhorte les populations au respect des mesures de prévention individuelle et collective.

Djibril NDIAYE

LUTTE CONTRE LE TABAGISME

Les sociétés civiles africaines invitées à pousser les États à respecter leurs engagements

Quelques semaines après la Journée mondiale sans tabac, célébrée le 31 mai dernier, sur le thème : « Le tabac : une menace pour notre environnement », la Ligue sénégalaise contre le tabac (Listab) a tiré la sonnette d’alarme sur la situation du tabagisme en Afrique. Elle a invité les États et les sociétés civiles du continent à revoir leur posture sur cette question.



Le tabac tue, chaque année, des millions de personnes dans le monde.

Le tabac continue de faire des ravages dans le monde, particulièrement en Afrique. Le constat est fait par l’Organisation mondiale de la santé (Oms) qui a publié, la semaine dernière, une étude sur les méfaits du tabac.

La Ligue sénégalaise contre le tabac (Listab) s’est basée sur ce rapport pour alerter sur les risques que la présence de ce produit fait peser sur les pays, les économies et les populations africaines. En effet, pour attirer l’attention de tous les acteurs et toutes les organisations qui luttent contre le tabagisme en Afrique, l’organe dirigé par Amadou Moustapha Gaye appelle à plus de vigilance dans

le combat qu’elle mène contre le tabac. En effet, selon son président, l’industrie du tabac manœuvre plus que jamais dans les pays africains pour s’imposer davantage, « surtout quand elle a en face d’elle des États dont la volonté politique est tout simplement assujettie aux désidératas des géants de l’industrie du tabac », a-t-il indiqué dans un communiqué.

Cette situation, toujours selon la Listab, imposerait aux sociétés civiles africaines de changer de posture pour pousser les États à respecter tous leurs engagements dont les premiers doivent être la protection, la préservation et la défense de la santé de leurs populations.

À en croire Amadou Moustapha Gaye, la lutte contre le tabac en Afrique est insuffisamment soutenue par les États, et les rares ressources provenant des partenaires sont inégalement et géographiquement très mal réparties. « La lutte anti-tabac en Afrique est, aujourd’hui, parasitée par toutes sortes d’interférences, en passant par celle de l’industrie du tabac, et d’autres que nous dénonceront publiquement le moment venu. La réalité est que le tabac est plus que jamais présent dans nos pays et qu’il va continuer d’être une menace pour les hommes, les femmes, les enfants, les jeunes et les économies africaines », regrette-t-il.

D’où l’urgence d’aller vers la mobilisation des ressources domestiques ou innovantes dans ces pays ; ce qui permettra, selon le président de la Listab, de pouvoir développer une lutte anti-tabac véritablement nationale. « Si des mesures immédiates ne sont pas prises, nos populations subiront l’aggravation de maladies liées au tabac comme la tuberculose, et certaines affections non transmissibles comme le cancer, les maladies cardiovasculaires, respiratoires et le diabète », prévient M. Gaye.

Papa Alioune NDIAYE

Côte d’Ivoire : au moins 5 morts, dont 4 enfants, dans des inondations à Abidjan

AFP - Au moins cinq personnes, dont quatre enfants, sont mortes dans des inondations à Abidjan après une nuit de pluies torrentielles, ont annoncé, mardi, les pompiers mobilisés dans les nombreux quartiers de la capitale économique ivoirienne touchés. Le corps d’un automobiliste a été repêché dans la commune de Bingerville, à l’est d’Abidjan, selon un photographe de l’Afp. Les pompiers ajoutent que 77 personnes ont été « mises en sécurité » et une transportée à l’hôpital. Un immeuble menaçant de s’effondrer a, par ailleurs, été évacué. Des torrents de pluies se sont abattus toute la nuit sur Abidjan, inondant de nombreux quartiers et rendant impraticables plusieurs grands axes de circulation. Les précipitations se poursuivaient par épisodes dans la matinée de mardi. Sur les dernières 24 heures, certains quartiers d’Abidjan ont reçu près de 200 mm de précipitations, l’équivalent de plusieurs semaines de pluie, selon les données de l’agence météorologique ivoirienne (Sodexam), en partenariat avec la société française Hd-Rain. Dès le petit matin, des habitants de communes huppées comme populaires postaient sur les réseaux sociaux des photos et vidéos montrant leurs maisons ou leurs quartiers inondés et appelant les secours à l’aide. La semaine dernière, six personnes étaient mortes dans un éboulement dans le quartier de Mossikro, dans l’ouest d’Abidjan. Là encore, après une nuit de très fortes pluies. Le scénario de pluies torrentielles suivies d’inondations dévastatrices est récurrent dans la plus grande ville ivoirienne. En juin 2018, 18 personnes étaient mortes à Abidjan après des pluies diluviennes. En juin 2020, 13 autres avaient péri dans un glissement de terrain. Le mois de juin est traditionnellement le plus pluvieux de l’année dans la capitale économique ivoirienne avec, en moyenne, environ 300 mm de pluie.

L’Unesco va étendre son programme de protection contre les tsunamis

AFP - L’Unesco a décidé d’étendre son programme de protection contre les tsunamis à toutes les zones à risque dans le monde d’ici à 2030, y compris à la Méditerranée où un tsunami est probable d’ici à 30 ans. Le programme « Tsunami Ready », piloté dans des dizaines de communautés des régions des Caraïbes, du Pacifique et de l’océan Indien, va être étendu à des milliers d’autres, a annoncé, mardi, l’Organisation de l’Onu pour l’éducation, la science et la culture (Unesco), dans une conférence de presse. Le programme établit 12 indicateurs à respecter par les communautés concernées avec l’aide des experts de l’Unesco. Il s’agit notamment de dresser un plan d’identification de la menace et de sensibilisation et de préparation des populations pour y faire face. La majorité des tsunamis répertoriés à ce jour touchent les populations côtières des océans Pacifique et Indien. Mais, l’Unesco rappelle que toutes les régions maritimes sont à risque, y compris celle de la Méditerranée. « La probabilité d’une vague d’un mètre, donc catastrophique, dans les 30 prochaines années y est très élevée », a dit Vladimir Ryabinine, Secrétaire exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale de l’Unesco. Environ 70 % des tsunamis sont provoqués par un séisme, selon M. Ryabinine, comme celui survenu dans l’océan Indien en 2004 et responsable de plus de 210 000 morts. Cependant, ils peuvent aussi advenir à la suite d’éruptions volcaniques, comme celle qui a touché l’île de Tonga, dans le Pacifique, en janvier dernier.

Avis d’appel public à manifestation d’intérêt

Programme de mise à niveau des entreprises

C BMN 068

Elaboration du plan de Développement stratégique du Bureau de mise à niveau

1. Le présent appel public à manifestation d’intérêt fait suite à l’Avis général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « SOURCE A » du samedi 15 janvier 2022.
2. Dans le cadre de l’exécution de son budget 2022, le Bureau de Mise à Niveau a prévu d’effectuer des paiements au titre du marché de services : **Elaboration du plan de Développement Stratégique du Bureau de Mise à Niveau. N°C-BMN-068.**
3. Les services comprennent **l’élaboration du Plan de Développement Stratégique du Bureau de Mise à Niveau couvrant une période de 5 ans à réaliser sur une durée de 45 jours. (voir détails dans TDRs)**
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations et documentation à l’appui, qu’il satisfait aux exigences liées à la qualification technique ci-après :
 - **Connaissance et expérience professionnelle en matière de stratégie, de gestion des projets de développement ;**
 - **réalisation de missions d’élaboration de plan de développement stratégique dans des agences de l’Etat ou structures similaires ;**
 - **une bonne organisation technique et managériale ;**
 - **une équipe qualifiée**Il est demandé aux candidats de fournir ces

- informations en ne dépassant pas un nombre de 5 pages. Les candidats peuvent s’associer pour renforcer leurs compétences respectives.
5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l’Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode : **de sélection dans le cadre d’un budget prédéterminé (sélection budget fixé).**
 6. Les candidats intéressés peuvent prendre connaissance des Termes de références dans le site du BMN : www.bmn.sn ou obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l’adresse ci-dessous **BUREAU DE MISE A NIVEAU, 137 Sotrac Mermoz X avenue Cheikh Anta Diop - Dakar Tél : 33 869 77 70 et aux heures suivantes : de 9 heures à 13 heures et 15 heures à 17 heures, tous les jours ouvrables.**
 7. Les manifestations d’intérêt doivent être déposées à l’adresse ci-après **BUREAU DE MISE A NIVEAU, 137 Sotrac Mermoz X avenue Cheikh Anta Diop - Dakar Tél : 33 869 77 70 au plus tard le vendredi 15 juillet 2022 à 12 heures.**

La Directrice
Mme Fatou Dyana Bâ

REGION FATICK COMMUNE DE PATAR SINE

AVIS D’ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro du marché : N° T_CPS_017

Dénomination du marché : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE PATAR SINE TELLA ARGOUYE-DIAKHO DANS LA COMMUNE DE PATAR SINE (16 KM)

Nombre d’offre(s) reçue(s) : TROIS (03)

Nom et Adresse attributaire provisoire : A&A BUSINESS
Adresse : Hann Mariste 2 S19 2ème étage
Tél. : 77 325 28 70
Montant offre retenue : 226 100 272 FCFA TTC.

Délai d’exécution : 06 mois.

La publication du présent avis est effectué en application de l’article 84 alinéa 3 du décret 2014-1212 du 22 septembre 2014 portant code des marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l’autorité contractante, puis dans un second temps auprès du comité de règlement des différends de l’autorité de régulation des marchés publics en vertu de l’article 89 dudit code.

LE MAIRE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CASAMANCE

Plus de 26 milliards de FCfa pour améliorer le quotidien de 750 000 personnes

Terre affaiblie par la crise armée, la Casamance retrouve peu à peu une certaine dynamique grâce aux nombreux projets et programmes de l'État du Sénégal et de ses partenaires techniques et financiers. Pour désenclaver cette partie sud du pays et permettre aux populations vulnérables d'améliorer leurs revenus, le Gouvernement, avec le soutien de la Banque mondiale, a déployé dans la zone le Projet de développement économique de la Casamance (Pdec), d'un montant global de 26,1 milliards de FCfa, pour une cible de 750.000 bénéficiaires.

ZIGUINCHOR - Le conflit en Casamance a ralenti, par moments, les investissements publics dans la zone. Ainsi, dans ce territoire, plusieurs collectivités territoriales, notamment Boutoupa Camaracounda, Adéane, Djibanar, etc., se sont retrouvées dans une situation de fragilité. Conscient des enjeux de développement de l'heure, l'État du Sénégal, avec l'appui de la Banque mondiale, à travers sa filiale l'Association internationale pour le développement (Ida), a décidé de mettre en place le Projet de développe-

ment économique de la Casamance (Pdec), d'un montant d'un peu plus de 26 milliards de FCfa, afin de permettre aux citoyens résidant dans cette zone de bénéficier d'un ensemble de services sociaux de base. Aussi, le Pdec, approuvé au mois de février dernier, vise également le désenclavement des zones de production ; ce qui va aider les populations à améliorer leurs revenus. Dans ce package de services offerts aux habitants des 60 communes sur les 115 où intervient le Pdec, un accent est mis sur la

prise en charge des personnes vivant avec un handicap.

Selon le coordonnateur dudit programme, Youssouph Badji, le Pdec va mobiliser davantage les populations et les collectivités territoriales au centre de l'économie. « En Casamance, les populations sont très engagées. Il y a beaucoup d'initiatives. C'est pour cette raison que le Pdec vient pour accompagner les collectivités territoriales et les habitants et recentrer les investissements pour développer les zones économiques en mettant l'accent sur le financement des sous-projets communautaires. Ce financement va couvrir la période 2022-2027 », a soutenu M. Badji, hier, lors de l'ouverture de l'atelier d'échanges et de partage des outils de planification et de gestion du Pdec.

Évoquant les atouts du projet, il a indiqué qu'il va promouvoir le développement de la filière



Youssouph Badji, coordonnateur du Projet de développement économique de la Casamance (Pdec), lors d'un atelier hier à Ziguinchor.

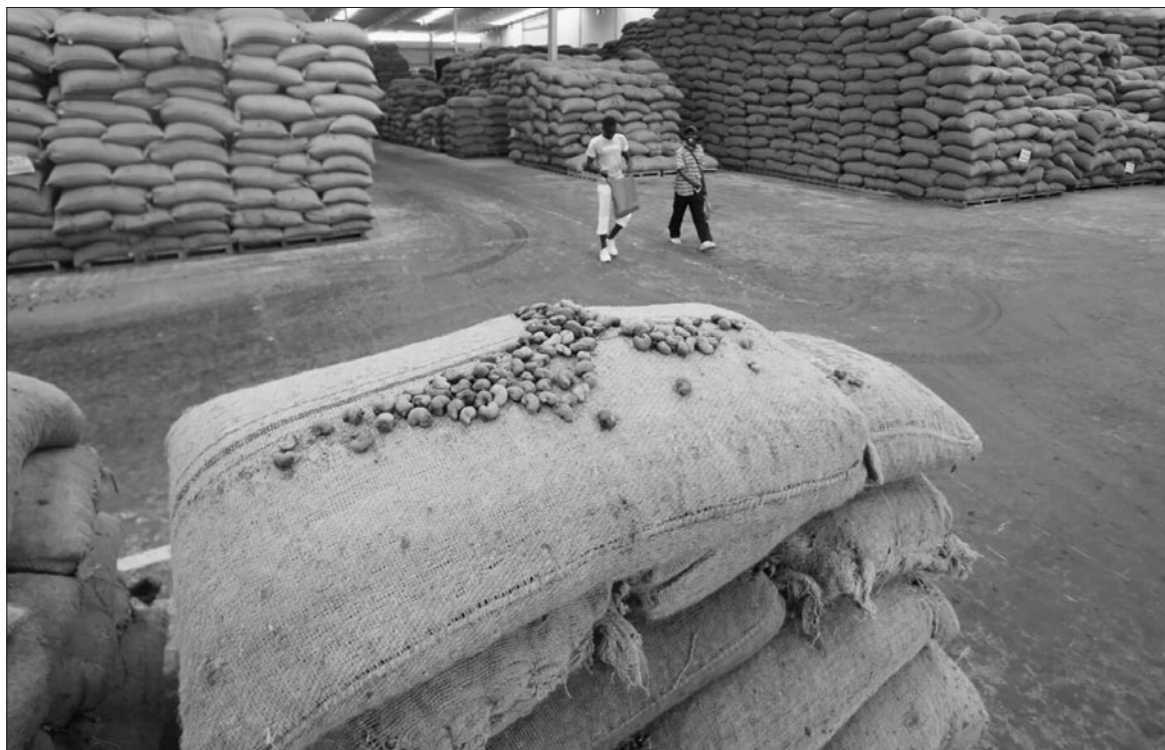
horticole et apicole et prendre en compte l'emploi des jeunes et des femmes. Au cours de cette activité, les experts de la Banque mondiale et du Pdec ont réfléchi sur comment parvenir à un développement inclusif et social des populations du sud du pays. Pour Dr Mame Safiétou Guèye, Chargée de projets à la Banque mondiale, le

Pdec, qui s'inscrit dans la consolidation des acquis du Projet pôle de développement économique de la Casamance (Ppdc), est une volonté manifeste des pouvoirs publics d'améliorer les conditions de vie des populations qui habitent dans les zones impactées par le conflit armé.

Gaustin DIATTA (Correspondant)

GUINÉE-BISSAU

La noix de cajou tire l'économie



L'économie de la Guinée-Bissau s'est bien remise de la pandémie de Covid-19. La croissance devrait atteindre 3,8 % en 2022, soutenue par une solide performance continue du secteur de la noix de cajou et une situation politique relativement stable, constate le Fmi à l'issue de la 3ème revue du programme suivi par le personnel (Smp).

La Direction du Fmi achève, le 20 juin, la troisième revue du programme suivi par les services du Fonds au titre de l'article IV avec la Guinée-Bissau. D'après le communiqué final, grâce à performance du secteur de la noix de cajou, l'économie bissau-guinéenne devrait croître de 3,8 % en 2022. « La plupart des objectifs quantitatifs évalués à fin mars 2022 et des repères structurels ont été atteints. L'achèvement réussi du programme suivi par le personnel reflète les efforts déployés par les autorités pour maintenir une gestion budgétaire solide

et établir un bilan politique pour un accord de facilité élargie de crédit (Fec) », mentionne le communiqué.

Selon la même source, les autorités reconnaissent qu'une croissance économique soutenue à moyen terme bénéficierait de réformes supplémentaires de la gouvernance et de la diversification économique. Les actions nécessaires comprennent l'augmentation des dépenses sociales pour répondre aux besoins en capital humain, l'amélioration de l'environnement réglementaire, l'amélioration de l'accès aux

services financiers, la suppression des goulots d'étranglement infrastructurels et le maintien de la stabilité politique.

La Direction du Fmi avait approuvé, le 25 mai 2022, l'achèvement de la troisième et dernière revue du Smp de la Guinée-Bissau qui a été approuvée, le 19 juillet 2021, pour soutenir un programme ambitieux de réformes visant à stabiliser l'économie, l'amélioration de la compétitivité et le renforcement de la gouvernance.

L'achèvement de la troisième et dernière revue du Smp repose sur « une performance globale satisfaisante du programme de réformes malgré les défis causés par la pandémie de la Covid-19 et la hausse des prix des matières premières associée à la guerre en Ukraine ».

Seydou KA

PÉTROLE

Les turbulences du marché pourraient durer cinq ans

AFP - Les turbulences sur le marché du pétrole devraient durer « trois à cinq ans » à cause du sous-investissement et de la pandémie de coronavirus, a estimé, mardi, lors d'un forum organisé au Qatar, le patron du géant américain des hydrocarbures ExxonMobil. « Nous avons probablement devant nous trois à cinq années de turbulences sur les marchés (du pétrole, Ndlr). La façon dont cela se manifestera au niveau des prix sera, en grande partie, fonction de la demande qui est difficile à prévoir », a déclaré Darren Woods lors du Qatar Economic Forum.

Outre le sous-investissement dans la recherche de nouveaux gisements, la pandémie a « privé l'industrie de beaucoup de revenus », a-t-il estimé. « Nous allons voir beaucoup de volatilité et de rupture sur le marché si nous n'avons pas des politiques plus réfléchies », a-t-il prédit.

Le Ministre de l'Énergie du Qatar, Saad Al-Kaabi, a quant à lui critiqué la « diabolisation » des compagnies pétrolières et les taxes imposées dans certains pays. « Je n'ai pas vu les Gouvernements intervenir quand (les compagnies pétrolières) perdaient de l'argent et empruntaient quand le prix du pétrole était négatif au Texas », a-t-il déclaré.

Cheikh Nawaf Saoud Al-Sabah, vice-président de Ku-

wait Petroleum Corporation, a annoncé que le Koweït débutait sa première exploration pétrolière offshore. « La première foreuse est arrivée il y a une semaine et va bientôt être mise en service », a-t-il assuré.

Le pays du Golfe construit aussi « la plus grande raffinerie au monde avec une capacité de 615.000 barils par jour » qui sera opérationnelle fin 2022, a précisé M. Al-Sabah.

Selon lui, ce projet aidera à répondre à la demande accrue des Européens qui, depuis l'invasion de l'Ukraine, cherchent à se sevrer des hydrocarbures russes, mais aussi du reste du monde, a-t-il ajouté.

Sur le terrain gazier, le patron d'ExxonMobil s'est également rendu à Doha pour signer un accord faisant de l'entreprise le quatrième partenaire étranger dans le projet North Field East (Nfe), l'extension du plus grand champ de gaz naturel au monde.

ExxonMobil a pris une part de 6,25 % dans une co-entreprise avec Qatar Energy, une part équivalente à celle du français TotalEnergies. L'Italien Eni et l'Américain ConocoPhillips ont chacun pris des parts de 3,125 %.

Pour le patron d'ExxonMobil, ce projet peut « rééquilibrer le marché mondial » du gaz, lui aussi affecté par la guerre en Ukraine.

MARCHÉ DES TITRES PUBLICS DE L’UEMOA

Le Sénégal a levé 253 milliards de FCfa au 2^{ème} trimestre

Pour le compte du deuxième trimestre de l’année 2022, le Sénégal a été assez présent sur le marché financier de l’Uemoa. Selon les données puisées sur le site d’Umoa-titres, il a mobilisé 253,5 milliards de FCfa à la date du 21 juin 2022, contre 240 milliards de FCfa au premier trimestre.



Le Sénégal prouve encore la bonne qualité de sa signature. Au deuxième trimestre de l’année 2022, il a mobilisé 253 milliards de FCfa à la date du 22 juin 2022 sur le marché financier de l’Uemoa.

La première opération de cette période a eu lieu, le 8 avril, en Obligations du Trésor. Le Sénégal a reçu de 19 partenaires un mon-

tant de 57 milliards de FCfa. L’émission a été sursouscrite à 123 %, soit des offres estimées à 67,672 milliards FCfa. La durée de remboursement est de 10 ans. Le rendement moyen pondéré est assorti à 5,82 %.

L’émission qui s’en est suivie s’est déroulée, le 22 du même mois, sous forme d’Obligations du Trésor qui a permis de mobi-

liser 60 milliards de FCfa fournis par 25 participants. Le taux de couverture était de 187,80 %, soit 42 milliards de FCfa rejetés. La maturité est de cinq ans pour un rendement moyen pondéré de 5,27 %.

La première opération du mois de mai s’est faite le 6 du mois. Notre pays, a, en effet, levé 50,5 milliards de FCfa en Bons assimilables du Trésor. L’opération est couverte à 111 %. La durée de remboursement a été fixée à 364 jours. Le taux de rendement moyen pondéré était de 2,87 %.

Le 20 du même mois, le Sénégal est retourné sur le marché financier de l’Uemoa. L’opération entre dans le cadre des Obligations de relance. Le montant levé est de 35 milliards de FCfa. L’émission a connu un succès puisqu’elle a été couverte à 191,51 % par 17 participants. Le délai de remboursement retenu est de cinq ans. Le taux de rendement pondéré, quant à lui, est de 5,24 %.

L’émission prévue le 06 juin étant reportée, le Sénégal n’est

retourné sur le marché financier que le 17 du même mois. Donc, 51 milliards ont été mobilisés en deux temps (30,671 milliards et 20,686 milliards de FCfa). Les taux de couverture sont respectivement de 120 et 102 %. Les délais de remboursement sont

fixés à trois et à cinq ans, pour des taux de rendement moyen fixés à 5,05 % et à 5,28 %. Pour le premier trimestre de l’année, le Sénégal avait mobilisé 240 milliards de FCfa levés en cinq opérations.

Demba DIENG

Kaolack : la région a reçu un peu plus du quart de son quota d’engrais

APS - La région de Kaolack a reçu 2.863 tonnes d’engrais, soit un peu plus du quart des 10.927 tonnes prévues pour ses paysans, a déclaré, mardi, le Directeur régional du Développement rural (Drdr), Souleymane Diop. « L’engrais est arrivé dans la région. Pour un objectif global de 10.927 tonnes, nous avons reçu 2.863 tonnes, soit un taux de mise en place de 26 % », a dit M. Diop à la presse locale. Selon le Drdr, 37 % de l’engrais réceptionné ont déjà été vendus aux agriculteurs avec « une légère hausse des prix ». « L’année dernière, l’engrais 6-20-10, subventionné, coûtait 7.000 FCfa. Cette année, cet engrais coûte 10.000 FCfa », a-t-il indiqué. « Cette hausse résulte de la situation économique engendrée par la guerre en Ukraine et la pandémie de la Covid-19 », a expliqué Souleymane Diop, affirmant que certains intrants agricoles (semences d’arachide, de sorgho, de maïs, engrais, équipements...), ont été acheminés dans la région depuis le mois dernier. Kaolack a reçu 92 % des 10.150 tonnes de semences certifiées d’arachide qui lui sont destinées, selon son Drdr. Les agriculteurs locaux ont déjà acheté 80 % de ces semences d’arachide, a-t-il indiqué.

Céréales ukrainiennes : «réunion à quatre», la semaine prochaine, en Turquie

AFP - Une « réunion à quatre », avec des représentants des Nations unies, de la Russie et de l’Ukraine, se tiendra, la semaine prochaine, en Turquie, en vue d’organiser le transport des céréales en mer Noire, ont rapporté, mardi, des médias turcs. Les chaînes de télévision privées Cnn Türk et Ntv, citant des sources à la Présidence turque, ont précisé que ces pourparlers auraient lieu à Istanbul. Lundi, le Président ukrainien Volodymyr Zelensky avait déclaré que des « négociations difficiles » étaient en cours pour débloquer les ports ukrainiens où des millions de tonnes de céréales ne peuvent actuellement être exportées en raison du blocus de la flotte russe en mer Noire. Sans parvenir à un accord jusqu’à présent, l’Onu négocie, depuis plusieurs semaines, avec Moscou, Kiev et Ankara, une caution militaire d’une utilisation de la mer Noire pour des navires civils, un accord qui permettrait aux céréales de sortir d’Ukraine en sécurité et aux engrais produits par la Russie de revenir sur le marché international.

Si un accord était trouvé, il ferait baisser les prix des denrées et atténuerait la crise alimentaire dans le monde qui s’aggrave du fait de l’invasion russe.

Maroc : hausse de l’inflation et ralentissement de la croissance

AFP - La banque centrale du Maroc a revu à la hausse, mardi, ses prévisions d’inflation pour 2022 et confirmé un ralentissement de la croissance, conséquences d’une flambée des prix des carburants et d’une sécheresse exceptionnelle. L’inflation devrait atteindre 5,3 % pour l’ensemble de l’année 2022, contre 1,4 % en 2021, selon les projections de Bank Al-Maghrib (Bam), la banque centrale marocaine. La Bam avait initialement prévu une inflation de 4,7 % pour l’année en cours.

La forte inflation est tirée « principalement par la flambée des prix des produits énergétiques et alimentaires ainsi que par l’accélération de l’inflation chez les principaux partenaires commerciaux », a souligné le conseil de la Bam dans un communiqué. Parallèlement, la Bam prévoit un ralentissement de la croissance à 1 % après un rebond de plus de 7,9 % en 2021, alors que le Gouvernement tablait initialement sur 3,2 %.

Cette situation est alimentée par « la conjoncture internationale qui reste marquée, en particulier, par l’enlissement de la guerre en Ukraine » mais également par « des conditions climatiques défavorables », explique la même source.

PROJET MOBILIER NATIONAL

L’État veut porter la part des artisans locaux à plus de 90 %

Sur initiative du Ministère de l’Artisanat et du Secteur informel et la Direction du matériel et du transit administratif (Dmta), un atelier de partage et de réflexion sur l’accès des entreprises artisanales à la commande publique et la relance du projet « Mobilier national » a été organisé hier à Dakar. Ainsi, ces deux structures veulent augmenter la part des artisans locaux à 90 % dans la commande publique afin de favoriser le développement du secteur.



En 2022, les profits de la commande publique pour les artisans locaux sont chiffrés entre 13 et 15 milliards de FCfa.

Le Ministère de l’Artisanat et du Secteur informel, en collaboration avec la Direction du matériel et du transit administratif (Dmta), a organisé, hier, à Dakar, un atelier de partage et de réflexion sur l’accès des entreprises artisanales à la commande publique et la relance du projet « Mobilier national ». Cet atelier réunit les Chambres de métiers et les organisations artisanales. L’objectif est de faire la situation de ce projet et de relever les contraintes.

Le projet « Mobilier national » connaît une évolution importante, selon le Ministre de tutelle, Papa Amadou Ndiaye. À l’en croire, rien que pour cette année, les profits de la commande pu-

blique sont chiffrés entre 13 et 15 milliards de FCfa. Les 10 milliards concernent les tenues scolaires et 1,5 milliard pour la réhabilitation des table-bancs. Cet accès à la commande publique, promet le Ministre, sera davantage renforcé avec la loi d’orientation sur le statut de l’apprenant et la société coopérative. « En plus de ces innovations, nous voulons également que 100 % des tenues militaires soient l’œuvre de nos artisans », indique Papa Amadou Ndiaye.

Accompagnement de l’État

C’est également la vision de la Dmta. Selon son directeur, Amadou Tidiane Fall, le Sénégal souhaite passer de 60 % à 90, voire

100 %, de l’exécution de la commande publique par les artisans locaux. « Le Chef de l’État nous avait instruit, en 2014, de tout faire pour que 15 % de la commande publique revienne aux artisans locaux. Nous sommes à presque 60 %. L’idéal serait d’atteindre les 90, voire 100 % », ambitionne M. Fall.

Ainsi, souligne le Ministre de l’Artisanat, il va falloir relever les défis liés à la qualité et à la formalisation pour la compétitivité des artisans locaux à l’échelle internationale. « Pour ce qui concerne la qualité, il nous faut travailler sur les normes. Cela nécessite une formation continue. Nous comptons également travailler pour faciliter l’accès aux équipements, car la qualité nécessite des équipements modernes. La mutualisation peut, dans ce cas, permettre d’avoir du matériel de qualité digitalisé. Ainsi, nous pourrions gagner des marchés sous-régionaux à travers la Zlecaf [Zone de libre-échange continentale africaine] », estime Papa Amadou Ndiaye.

De l’avis de Ngouda Ngom, menuisier ébéniste, par ailleurs président du Conseil d’administration de la Société générale des artisans, un meilleur accompagnement de l’État permettra d’identifier les lacunes afin d’avoir des productions de qualité et en quantité. « C’est vrai que nous avons des lacunes. Il faut maintenant que l’État identifie les problèmes, afin que les artisans soient à la hauteur et répondent aux attentes par rapport à la quantité et à la qualité des productions », souligne-t-il.

D. DIENG

FAIBLESSE DES PENSIONS DE RETRAITE

À Dakar, des pensionnaires du Fnr demandent une valorisation...

Les pensionnés du Fnr exigent une revalorisation de leurs allocations de retraite. Ils ont organisé, hier, un point de presse pour dénoncer leur précarité financière. Ils exigent des engagements fermes pour la revalorisation de leurs allocations, sans quoi ils tiendront un sit-in ce 28 juin devant la Direction des pensions.

«Retraité du Fnr, tu es mort avant de mourir». Ceci est le cri de détresse lisible sur une pancarte. Le vieil homme aux cheveux blancs porteur de ce message est membre de l'Association nationale des retraités civils et militaires affiliés au Fonds national de retraite (Anrcm/Fnr). Ces retraités ont tenu, hier, un point de presse pour se plaindre de leurs conditions de vie. Les retraités du Fnr soutiennent que leurs pensions sont faibles ; ce qui ne leur permet pas de bénéficier d'une retraite paisible, avec notamment la hausse du coût de la vie. «Sachez que les pensionnés du Fnr souffrent de multiples situations difficiles d'ordre à la fois social et sanitaire, mais surtout financière qui frisent la paupérisation de leurs familles. C'est dire que la doléance actuelle la plus importante dont le règlement ne peut plus attendre porte sur le montant dérisoire des pensions», a déclaré El Hadj Amadou Ndiaye, président de

l'Anrcm/Fnr.

En effet, les pensionnés du Fnr dénoncent une stagnation de leurs pensions de retraite depuis le 31 octobre 2011. Ils soutiennent qu'ils ne peuvent plus vivre décemment, car la revalorisation de leurs allocations tarde à s'effectuer. Et à ce propos, ils annoncent un sit-in, ce 28 juin, devant la Direction des pensions, si rien n'est fait.

Pour éviter d'en arriver à ce point, ils invitent l'État à faire preuve de plus de considération à leur égard. « Les pensionnés du Fnr exigent du Président Macky Sall la signature du projet de décret qui accompagne les propositions de revalorisation des pensions Fnr allant de 10 à 25 % », a martelé le président de l'Anrcm/Fnr. Par ailleurs, ces retraités se sont plaints du mauvais fonctionnement du système de paiement à travers La Poste. Ils soutiennent que les fonds placés par le Trésor public sont rarement disponibles au niveau des



Les retraités du Fnr jugent les pensions reçues dérisoires.

guichets de La Poste. En plus de cela, ils dénoncent les lourdeurs administratives qui les empêchent de clôturer leurs comptes pour se faire payer. «L'Anrcm/Fnr exige, avec la dernière énergie, du Directeur général de La Poste de respecter les retraités en leur payant leurs pensions dès l'effectivité du virement effectué par les services compétents ou de libérer tout client retraité qui le désire, indemne de tout engagement vis-à-vis des comptes de La Poste », a-t-il ajouté.

Assane FALL

...ceux de Saint-Louis également

L'urgence et la nécessité de revoir à la hausse le montant dérisoire des pensions des membres de l'Association nationale des retraités civils et militaires du Fonds national de retraite (Fnr) ont été au centre d'un point de presse organisé, hier, à Saint-Louis, par les responsables de la section de la vieille ville de cette structure. Dans ce contexte de cherté de la vie, le Secrétaire général de l'Association, Magol Guèye, estime qu'il faut une revalorisation des pensions. «Depuis 2011, le montant des pensions du Fnr ne cesse de diminuer, compte tenu du renchérissement permanent du

coût de la vie. Si avec le salaire d'avant la retraite le fonctionnaire arrivait difficilement à subvenir aux besoins de sa famille, comment peut-il joindre les deux bouts avec une pension qui doit permettre d'entretenir cette dernière qui se trouve sans emplois et sur laquelle il a énormément investi en matière d'éducation et de formation ? » se demande M. Guèye. À l'en croire, les retraités ne disposent pratiquement pas de moyens de contestation. «Nous n'avons que la voie épistolaire pour nous faire entendre et amener les pouvoirs publics à se pencher sur nos revendications. Mais, depuis 2011, rien

n'est fait par le Gouvernement pour satisfaire nos doléances. Nous avons finalement pris la ferme décision de changer de fusil d'épaule pour manifester bruyamment notre colère et exprimer notre ras-le-bol, car nous nous sommes rendu compte que depuis plus de 11 ans, nous sommes oubliés et marginalisés. Les pensionnaires du Fnr souffrent de multiples situations difficiles d'ordre, à la fois, social et sanitaire, mais surtout financier, lesquelles frisent la paupérisation de nos familles», ajoute Magol Guèye.

Mbagnick Kharachi DIAGNE
(Correspondant)

CITÉ SOLEIL (COMMUNE DE DALIFORT FOIRAIL)

Des jeunes s'opposent à l'érection d'un poste de Police

Le projet de construction d'un poste de Police à la cité Soleil, dans la commune de Dalifort Foirail, risque de se heurter à une forte résistance. Les jeunes de ce quartier disent non à l'installation de ce poste dans le seul espace de loisirs qui reste aux jeunes de la cité.

Après avoir eu vent de l'idée de construction d'un poste de police dans le seul espace qui pouvait encore servir d'aire de jeux aux enfants de la cité Soleil, les jeunes du quartier se sont constitués en collectif pour dénoncer, avec la dernière énergie, cette initiative de la mairie de Dalifort Foirail. Pour eux, rien ne justifie le choix d'ériger ce Commissariat dans leur quartier qui, justement, est réputé pour sa quiétude. En effet, les jeunes de la cité estiment qu'il y a d'autres quartiers dans la commune qui sont plus criminogènes et qui méritent plus une telle infrastructure. Selon Boubacar Bendellah, coordonnateur du collectif, avec l'érection de ce

poste de police, c'est le début des tracasseries d'ordre sécuritaire pour la population de la cité Soleil. «Si nous laissons les autorités de la commune construire ici ce Commissariat, nous allons le regretter amèrement parce que contrairement à ce qu'elles veulent nous faire croire, cela pervertira nos jeunes qui seront au contact des malfaiteurs de tous genres», avertit «Bouba». À l'en croire, il est inadmissible pour eux de céder le seul espace de loisirs pour les enfants de la cité qui leur reste. «Aujourd'hui, nos petits frères n'ont plus d'aires de jeux pour s'épanouir. Ils sont obligés de faire des kilomètres pour pouvoir jouer au football ou s'adon-

ner à leurs loisirs», ajoute-t-il.

Les tentatives du maire Mamadou Mbengue d'implanter ce poste de police, dans un premier temps, à Dalifort, précisément à Darou Salam et à la cité Mairie, ayant échoué du fait de la rude opposition des habitants de ces localités, les services de la mairie ont alors décidé de le construire au niveau de la cité Soleil, à côté de la station de pompage de l'Onas. Mais, ils auront en face des jeunes déterminés à mener le combat jusqu'au bout. «Nous allons organiser un grand rassemblement, dans les prochains jours, pour faire comprendre au maire que nous n'accepterons pas la construction du poste de police dans notre cité. D'ailleurs, une pétition sera lancée à l'instinct pour manifester notre désapprobation de ce projet», informe Boubacar Bendellah.

Papa Alioune NDIAYE

ÉRADICATION DES MARIAGES D'ENFANTS
Un plan d'action national annoncé

Le Sénégal va mettre en œuvre un plan d'action national pour éradiquer les mariages d'enfants dans le pays. Une rencontre de validation de ce programme, présidée par la Directrice de la Promotion des droits et de la protection des enfants, s'est tenue hier à Dakar.



Diéguy Diop, Directrice de la Promotion des droits et de la protection des enfants.

L'Enquête démographique et de santé continue (Edsc), réalisée en 2017, révèle qu'au Sénégal 28,8 % des femmes âgées de 20 à 24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans et 8,4 % avant d'atteindre l'âge de 15 ans, a rappelé, hier, la Directrice de la Promotion des droits et de la protection des enfants. Ces chiffres démontrent, selon Diéguy Diop, qui s'exprimait lors d'un atelier de validation du Plan national d'action pour mettre fin aux mariages d'enfants, que ce phénomène demeure encore une des formes les plus répandues de pratiques néfastes faites aux enfants partout à travers le monde.

La même étude précise que 32,4 % des femmes âgées de 25 à 49 ans étaient en union avant l'âge de 18 ans et 9,8 % avant l'âge de 15 ans. Toutefois, des disparités importantes sont notées entre les régions ainsi qu'entre le milieu urbain et rural. Cependant, le Sénégal s'est fixé comme objectif de réduire la prévalence du mariage des enfants à 22,2 % à l'horizon 2023.

Diéguy Diop a soutenu que cette détermination des pouvoirs publics à ériger un Sénégal digne de ses enfants s'est tra-

duite par l'adoption du Plan d'accélération de l'abandon des mutilations génitales féminines en 2012, le plan d'action de la Stratégie nationale de protection de l'enfant en 2013, le plan d'action national de lutte contre la traite des personnes, en particulier les enfants et les femmes, en 2014, entre autres. Toutefois, elle a indiqué que malgré les nombreux projets et programmes développés en faveur de cette frange importante de la population, la persistance des problématiques de protection demeure une réalité au Sénégal.

Pour sa part, Nicolette Moodie, Chef de Section protection de l'enfant à l'Unicef, a salué la politique des pouvoirs publics du Sénégal à protéger les enfants. Elle a plaidé pour un changement de comportements afin de mettre fin au phénomène des mariages d'enfants. Elle a aussi réitéré la disponibilité de leur organisation à faire de l'abandon du mariage précoce une réalité.

Au nom de la Coalition nationale pour l'abandon du mariage d'enfants (Coname), Marie Thérèse Diouf a plaidé pour le relèvement de l'âge du mariage des filles à 18 ans, car une fille sur trois est mariée avant cet âge.

Serigne Mansour Sy CISSÉ

RÉSILIENCE AUX IMPACTS DE LA COVID-19 ET DE LA GUERRE EN UKRAINE

Des organisations ouest-africaines cherchent des solutions durables à Dakar

Le Forum sous-régional des organisations non gouvernementales, qui a démarré hier, à Dakar, va proposer aux décideurs de l'Afrique de l'Ouest des solutions pour faire face aux chocs liés à la Covid-19 et à la guerre en Ukraine.

Depuis quelques mois, les prix des denrées ont connu une hausse sur le marché international, exposant certains pays surtout du continent africain à des risques d'insécurité alimentaire. Pour renforcer la résilience et la relance des économies ouest-africaines, la Commission écono-

mique des Nations unies pour l'Afrique (Cea), la Cedeao, le Programme alimentaire mondial (Pam) et des Ong qui travaillent sur la sécurité alimentaire organisent conjointement un Forum des solutions. Cette rencontre de deux jours (21 au 22 juin), ouverte hier, à Dakar, va permettre

aux différents acteurs de réfléchir sur des solutions durables pour permettre aux économies ouest-africaines de s'en sortir. La crise ukrainienne, selon Siaka Coulibaly, Coordonnateur résident du Système des Nations unies au Sénégal, est en train de générer une triple crise : alimentaire, énergétique et financière. «Ce sont des chocs exogènes qui sont en train d'impacter nos économies en termes d'alimentation. Il nous appartient de pouvoir réfléchir et de pouvoir apporter des recommandations», a-t-il appelé.

Par ailleurs, au-delà de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers, ceux des intrants agricoles sont en train de suivre le pas. «Nous partons vraisemblablement vers une crise alimentaire», s'est inquiété Abdoulaye Zonan, Coordonnateur du Programme communautaire de développement de la Cedeao. Selon lui, plus de trois millions de



Des experts se retrouvent à Dakar pour trouver des solutions à l'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

personnes sont des déplacés internes au Sahel à cause des problèmes alimentaires. Toutes ces personnes, a-t-il renseigné, sont des bras valides qui vont rater l'hivernage de cette année. Même si la situation reste «alarmante», la sous-région ouest-africaine a tout ce qu'il faut pour sortir de cette

crise, reste convaincu Ngoné Diop, Directrice du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Elle a appelé à la création de chaînes de valeur agricole pour répondre aux besoins des populations.

Aliou Ngamby NDIAYE

ÉCONOMIE FAMILIALE ET SOLIDAIRE

Une organisation appuie les femmes rurales de la Casamance

KOLDA- La Société de coopération pour le développement international (Socodevi) apporte son soutien aux femmes rurales des régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. Elle a procédé, hier, à Kolda, au lancement et à la présentation des projets « Résilience et Synergie » en partenariat avec la Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal (Cnaas) et l'Ong « Ofad Nafore ». D'un montant global de 4,4 milliards de FCfa, le projet résilience se fixe comme objectif d'améliorer les conditions des femmes rurales de la Casamance. Les autres volets du projet portent sur la gestion des risques agricoles, l'éducation financière et l'intégration des activités des groupements de femmes auprès de coopératives et institutions financières. Au total, 150 groupements de femmes, 30 coopératives et systèmes financiers décentralisés, 7000 femmes et 100 000 producteurs et productrices agricoles bénéficieront de l'appui de ce projet en Casamance.

« Nous travaillons directement avec les agriculteurs sur leurs parcelles, leur entreprise familiale, par l'entremise champ-école-Socodevi. Nous travaillons ensuite au niveau des entreprises associatives et coopératives parce que pour nous, le levier principal pour les personnes avec qui nous collaborons, c'est le mode d'une économie solidaire durable et pérenne », déclare le Directeur du Programme international de Socodevi, François Dionne.

Mamadou Aliou DIALLO (Correspondant)

ASSISTANCE ALIMENTAIRE

Un don de 2620 tonnes de riz du Japon au Sénégal

Le Japon apporte son assistance alimentaire au Sénégal. Il a remis 2620 tonnes de riz japonais d'une valeur de 1,250 milliard de FCfa à l'État du Sénégal. La cérémonie de remise du don a eu lieu avant-hier au siège du Ministère du Développement communautaire, de l'Équité sociale et territoriale, renseigne un communiqué de l'Ambassade du Japon au Sénégal. D'après la note, l'assistance alimentaire de cette année revêt un cachet particulier, car elle intervient dans un contexte marqué par une «tension sur les

marchés internationaux de céréales en raison du conflit ukrainien». «Le Japon souhaite, par ce geste, contribuer à la couverture des besoins alimentaires du pays», renseigne la note. Dans son discours, Izawa Osamu, Ambassadeur du Japon au Sénégal, a indiqué que l'assistance alimentaire du Japon permet, au-delà de la couverture des besoins vivriers, de constituer un fonds de contrepartie destiné à financer d'autres projets dans d'autres secteurs du développement économique et social ».

A. Ng. NDIAYE

Résidence
KEUR MARIETOU

Remise des clés
des 1^{ères} villas

La SIPRES a le plaisir d'inviter les clients de la phase 1 de son **Programme Keur Mariétou à Bayakh**, à se rapprocher de leur exploitant pour la livraison de leurs villas.

Vous aussi, **rejoignez la phase 2** du programme avec **des villas de 3 à 6 pièces** allant de **150 à 221m²**

Réservez dès maintenant au **33 869 15 15** ou rendez-vous sur **www.sipres.sn**.

SIPRES, la clé de votre confort.

ROBERT BOURGI

«Macky Sall incarne la nouvelle voix d'une Afrique décomplexée et écoutée au sommet»



Après son voyage en Russie très remarqué et utile au nom de l'Afrique, le Chef de l'État, Macky Sall, également Président en exercice de l'Union africaine (Ua), et le Bureau élargi de l'Union africaine se sont longuement entretenus, lundi dernier, en visioconférence, avec le Président ukrainien Volodimir Zelensky. L'Afrique a réaffirmé son attachement au respect des règles du droit international et à la résolution pacifique des conflits. Conseiller politique de nombre de grands leaders africains et européens, Robert Bourgi livre, dans cet entretien exclusif, une analyse experte du conflit russo-ukrainien et de l'apport de l'Afrique pour taire les armes et libérer le commerce. Le Président Sall porte avec tact le sacerdoce du combat pour faire entendre la voix de l'Afrique au plus haut sommet du monde.

Propos recueillis à Paris par Ousmane Noël MBAYE

Quelle appréciation faites-vous de la mission du Président de l'Union africaine en Russie pour faire entendre la voix de l'Afrique sur le conflit russo-ukrainien ?

On ne pouvait pas ne pas être agréablement surpris d'apprendre que le Président Macky Sall se rendait en Russie, à l'invitation de Vladimir Poutine. Mis à l'index par la majorité des pays occidentaux membres ou pas de l'Otan, le Président Poutine surprenait, par cette invitation, toute la communauté internationale. Au-delà de la personne du Président sénégalais, c'est bien évidemment toute l'Afrique qui était mise à l'honneur à Sotchi. Rappelons que le Président Macky Sall y allait aussi en tant que Président de l'Union des 54 États africains qu'il préside depuis janvier 2022. Comme à son habitude, jouant la transparence

et se refusant à tirer la couverture à soi, Macky Sall a tenu à être accompagné du Président de la Commission africaine, le Tchadien Moussa Faki Mahamat. L'invitation du Kremlin démontrait à souhait que dans la géostratégie mondiale, l'Afrique avait son mot à dire dans l'approche mais aussi l'éventuel et souhaitable règlement du conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine. C'est le lieu de le dire, le Président Macky Sall entretient d'excellentes relations avec son homologue Vladimir Poutine. En témoigne la récente visite du Président de la Fédération de Russie au Sénégal, il y a quelques mois, et également la bonne présence économique russe au Sénégal.

C'est la première fois, depuis le début de la guerre, que Vladimir

Poutine reçoit un Chef d'État. C'est un Africain et l'accueil a été très chaleureux. Quel est le message à retenir à travers ces faits et gestes du Président russe ?

Effectivement, c'est la première fois que Poutine recevait un Chef d'État depuis le début de la guerre contre l'Ukraine. Par sa formation originelle, le Chef du Kremlin est un joueur astucieux. Il ne fait rien au hasard. Tout est médité et calculé. En recevant, avec tant d'égards et d'éclat, le Président Macky Sall, il a voulu montrer à l'Occident que la Russie comptait de vrais amis sur le continent africain et qu'elle tenait à marquer sa présence et à sauvegarder ses intérêts. Vladimir Poutine a voulu marquer la différence dans l'accueil réservé au Président Macky Sall. Une différence très remarquée par la planète. Macky Sall et Moussa Faki Mahamat, d'un côté, une petite table ronde entre lui et son hôte, Vladimir Poutine chaleureux et posant très à l'aise avec ses invités. Donc, réception d'amis, visages souriants, mimiques d'entendement... En un mot, des amis se retrouvent. Quelques jours auparavant, une table de près de 10 mètres séparait Poutine de Macron et du Secrétaire général des Nations unies. De plus, Vladimir Poutine a reçu Macky Sall pendant 3h 40 et l'a invité à déjeuner avec sa délégation. La confiance est

totale entre les deux hommes. Le Président Poutine, d'un naturel extrêmement prudent et méfiant, s'est livré, à ma connaissance, à des réflexions d'ordre militaire et stratégique avec ses hôtes africains. Il y a longtemps déjà que l'Afrique n'est plus la chasse gardée de la France et de l'Occident. Russes, Turcs, Chinois y sont de plus en plus présents et agissants. Le mouvement général du monde le veut et l'exige. Les opinions publiques africaines veulent que leurs dirigeants tournent le dos au passé. Fini le temps des Présidents africains béni-oui-oui. Lorsque le Président Macky Sall a été élu à la tête de l'Union africaine, j'avais dit, dans une interview, qu'il aurait le souci majeur de défendre les intérêts de l'Afrique face à l'Europe et à l'Occident. C'est le temps du « donnant-donnant ».

Dans cette guerre russo-ukrainienne, croyez-vous au rôle de l'Afrique et particulièrement du Président Macky Sall pour réussir à établir ne serait-ce qu'un cadre de dialogue entre le Président Poutine et ses adversaires, notamment pour libérer le blé tant convoité ?

Je pense que le Président Macky Sall a l'autorité personnelle pour jouer un rôle d'intermédiaire dans le conflit russo-ukrainien. Il jouit d'une excellente image à l'internatio-

nal. Lors de son dernier séjour à Paris, l'accent a été mis là-dessus par toute la presse française. Peut-être, il eût été nécessaire d'aller à Kiev après Moscou. La lutte contre la famine en Afrique passe aussi par le blé ukrainien et russe. Je ne doute pas que toutes les voies, à ses yeux, sont envisageables pour éviter la famine dans le continent. Je suis optimiste sur les résultats du déplacement du Président Macky Sall en Russie et, peut-être, plus tard, en Ukraine pour trouver une solution au problème alimentaire pressant qui menace le monde. Je suis persuadé que le Président Poutine fera tout pour satisfaire la demande du Président de l'Union africaine visant à freiner et empêcher la famine alimentaire par la livraison de blé et de céréales en direction des pays africains. La Russie a gros à gagner dans cet acte de délivrance alimentaire et le Président Macky Sall en recueillerait assurément le bénéfice moral. Le blé sera libéré. Poutine tiendra sa parole à un homme d'honneur.

Les dirigeants européens ont emboîté le pas au Président Macky Sall et se sont rendus à Kiev pour prêter main forte au Président Volodimir Zelensky en procédant de la sorte. Pensez-vous que cela aidera vraiment à instaurer un dialogue constructif ?

ROBERT BOURGI

«Il faut éviter les mots qui ...»

Il est évident que le voyage de jeudi dernier des trois dirigeants français, allemand et italien à Kiev donne toute son importance au déplacement de Macky Sall à Sotchi, à l'invitation de Vladimir Poutine. Ce déplacement groupé des trois dirigeants européens, à Kiev, accorde le soutien occidental à Zelensky et, quelque part, affaiblit la possible et souhaitable médiation des pays de l'Otan dans le conflit. La méfiance de Vladimir Poutine à leur égard ira grandissante quand bien même le Président Emmanuel Macron déclare qu'il ne faut pas humilier la Russie. Je doute fort que le Président Poutine le prenne bien. Le Président ukrainien a souhaité faire une visioconférence avec l'Union africaine plutôt que d'inviter Macky Sall à la rencontre. Zelensky, acteur émérite et chef de guerre d'excellente facture, a manqué là une bonne occasion de discuter face-à-face avec le Président Macky Sall, personnage tutélaire indiscutable de l'Union africaine. Volodimir Zelensky, sans doute, en a voulu à Macky Sall d'avoir adopté une position de neutralité dans le conflit au lieu de condamner fermement la position russe. Le Président Macky Sall a bien expliqué son attitude, qui est partagée par plus de la moitié de la population mondiale, en arguant le fait qu'il attendait les conclusions de la Commission d'enquête des Nations unies pour se prononcer définitivement. Cela n'est pas encore le cas. Peut-on lui en vouloir ? Non. Souhaitons une visite rapide de Macky Sall à Kiev. Tous les belligérants en tireraient profit.

Au moment où le Président Macky Sall brille à l'international par son leadership, l'opposition grogne au Sénégal. Comment analysez-vous cela ?

Je sens que le Sénégal traverse une zone de turbulence. Je l'appréhende. Et elle m'inquiète. Pourquoi se le cacher ? Je m'interroge souvent sur le fait de savoir si les Sénégalais sont réellement conscients de la valeur optimale du Président Macky Sall à l'international. Regardons ce qu'il a obtenu en quelques années sur le plan économique, sur le plan des aides internationales. Les pays industrialisés voient que les aides financières servent à la réalisation des infrastructures, nombreuses et considérables. Cela, dans tous les secteurs de la vie du pays. Oui, l'opposition gronde. Un pays sans opposition est un pays amorphe. L'opposition est nécessaire pour le débat démocratique, mais il faut éviter les anathèmes, les injures, les mots qui génèrent la violence. Le Sénégal, depuis un siècle,

a donné des leçons de démocratie saluées par la communauté internationale. Le pays ne mérite pas de perdre une seule vie dans le débat politique. Oui aux joutes électorales, oui au palabre, mais non à la violence. Personne n'y gagnerait. Qu'il me soit permis de dire, sans esprit courtisan, que je crois à la sagesse de Macky Sall. Si je pouvais remonter l'horloge du temps et revenir à ma lointaine jeunesse de trublion du lycée Van Vo (actuel lycée Lamine Guèye), et de la Faculté de Droit de Dakar, je ne ferais qu'une seule chose : aller vers lui et discuter sans intermédiaires. Ce n'est pas certes faire allégeance que de vouloir dialoguer avec lui. Mon langage cash est connu de tous. Les leaders de l'opposition sont des gens responsables. Ce sont des lettrés. Qu'ils aillent vers lui. Qu'ils parlent avec lui. Certes, le monde change, mais nos valeurs anciennes de paix et de respect de l'autre doivent nous conduire à cette route de la tolérance.

Les Présidents Sall et Macron sont liés par une belle amitié. Pourtant la France semble de plus en plus perdre du terrain sur le continent. Quelle lecture faites-vous de cette situation ?

Ce que je peux dire, c'est que Macron nourrit un intérêt certain pour l'Afrique et qu'il a pour ses dirigeants respect et estime. Il m'apparaît néanmoins qu'il a pour le Président Macky Sall une considération tout à fait particulière faite de respect, d'estime et d'une réelle affection. Je les crois et les devine complices de vouloir faire de fortes et belles choses pour la politique franco-africaine dans le sens d'une rénovation. À mon sens, rénovation ne doit pas vouloir dire qu'il faille déchirer toutes les pages d'un passé commun. Le Président Macron doit prendre conscience que la France n'est plus seule en Afrique. Les pays africains ont d'autres partenaires et leur entente est réelle et les intérêts réciproques. La France d'aujourd'hui n'est plus la France du Général de Gaulle. Personnage historique, le Général avait fait croire au monde que la France était une très grande puissance aux moyens considérables. L'image est fautive désormais. La France d'aujourd'hui est une grande puissance, mais avec des moyens financiers limités qui l'obligent à revoir ses ambitions à la baisse. Elle doit accepter la concurrence d'autres pays marquant leur réel intérêt pour le continent africain. La France possède deux avantages indéniables : le passé historique commun et la Francophonie.

AVIS DE RECRUTEMENT

 **L'Université Alioune DIOP de Bambey (UAD) recrute :**

Un Chef des services administratifs (H/F).

1. MISSION

Sous l'autorité du Directeur de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) d'affectation, le Chef des services administratifs est chargé de la gestion et de l'administration. Le titulaire du poste a comme mission principale de diriger et de coordonner l'action des services administratifs à l'intérieur de l'UFR/Institut et assurer la liaison avec les services administratifs du Rectorat.

A ce titre, il devra :

- veiller à la régularité de toutes les procédures administratives qui engagent l'établissement ;
- préparer et faire le suivi de l'exécution budgétaire de l'UFR ;
- assurer la gestion des ressources financières, humaines et matérielles ;
- assurer la gestion administrative des immobilisations et des matières ;
- superviser et assurer l'entretien et la maintenance des équipements et matériels ;
- assurer la gestion de l'information et de la documentation.

2. FORMATION

Bac +4/5 en Administration publique, Gestion, Finances, Comptabilité ou en tout domaine connexe.

3. EXPERIENCES ET COMPETENCES REQUISES

- Expérience professionnelle d'au moins trois ans en matière de gestion administrative ;
- capacité rédactionnelle et aptitude à préparer des rapports, des comptes rendus et autres type de documents administratifs d'information ;
- connaissances informatiques et aptitude à

travailler entre autres sur Excel, Word, Power point, logiciels de gestion ;

- courtoisie, ouverture et aptitude à travailler en équipe ;
- dynamisme, capacité d'initiative et d'analyse ;
- connaissance du milieu universitaire serait un plus.

4. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit impérativement comprendre les éléments suivants (tout dossier incomplet sera considéré comme inexploitable) :

- i. une lettre de motivation ;
- ii. un Curriculum Vitae ;
- iii. des copies légalisées des diplômes et/ou des attestations de formation ;
- iv. une copie des certificats d'emplois antérieurs ;
- v. une copie de la Carte nationale d'identité.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour participer aux entretiens de sélection.

5. DEPÔT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature doit être adressé à Monsieur le Recteur de l'Université Alioune DIOP et déposé avec la mention « Recrutement de CSA » au plus tard le **02 juillet 2022 à 17 heures précises**, à l'une des adresses suivantes :

- Secrétariat du Centre de Ressources de l'Université Alioune DIOP à Dakar, sur la VDN Mermoz Pyrotechnie, Villa n°3, Tél 33 860 64 67 ;
- Bureau du Courrier de l'Université Alioune DIOP à Bambey ;
- par voie postale à l'adresse suivante : Université Alioune Diop de Bambey, BP 30, Bambey.

VisionFund
SENEGAL

VisionFund Sénégal Microfinance SA (VFS Microfinance.SA)
Société Anonyme avec CA au capital de 3 675.000.000 FCFA
Agrément K1-16-00606
RC- SN-DKR-2017-B-8757
NINEA : 004771780

Sicap Amitié 1 n° 4210
Immeuble SouRok1
Allées Seydou Nourou TALL
Dakar, Sénégal
Tel : +221-33-859-10-36
Fax :

VISIONFUND SENEGAL MICROFINANCE S.A. LANCE UN RECRUTEMENT POUR LES POSITIONS DE RESPONSABLE DES OPERATIONS, TRANSFORMATION IMPACT MANAGER ET FAST MANAGER.

Réf : N°0009 FY 22

La Direction Générale de VisionFund Sénégal Microfinance S.A. porte à l'attention du public qu'elle recrute les positions suivantes :

- Responsable des Opérations.
- Transformation Impact Manager
- FAST Manager

Vous pouvez trouver les détails des offres et déposer vos candidatures (CV+LM), au plus tard le 07 juillet 2022, via les liens ci-dessous :

- Responsable des Opérations/Operations Manager :

https://worldvision.wd1.myworkdayjobs.com/en-US/WorldVisionInternational/job/Dakar-Senegal/Operation-Manager_R7164

- Transformation Impact Manager

https://worldvision.wd1.myworkdayjobs.com/en-US/WorldVisionInternational/job/Dakar-Senegal/Transformation-Impact-Manager_R7158

- FAST Manager

https://worldvision.wd1.myworkdayjobs.com/en-US/WorldVisionInternational/job/Dakar-Senegal/FAST-Manager_R7303

La Direction Générale

NOUS CHERCHONS A AMELIORER LA VIE DES ENFANTS EN OFFRANT DE PETITS CREDITS ET D'AUTRES SERVICES FINANCIERS AUX FAMILLES

Faits divers

www.lesoleil.sn

INTERPELLÉS LORS DE LA MANIFESTATION DE YEWWI À ZIGUINCHOR

Guy Marius Sagna et vingt autres manifestants écroués

Arrêtés lors du rassemblement interdit de la coalition «Yewwi askan wi», à Ziguinchor, plusieurs manifestants dont Guy Marius Sagna ont finalement été placés sous mandat de dépôt, hier, au terme de leur face-à-face avec le Procureur dans la capitale du Sud. Leur procès est prévu mardi prochain, devant le Tribunal des flagrants délits.

Après les scènes de violences générées par des individus décidés à braver l'interdiction de marche de la coalition «Yewwi askan wi», vendredi dernier, à Ziguinchor, c'est l'heure pour les

manifestants arrêtés de répondre devant la Justice. Ils avaient été interpellés pour la plupart le jour et le lendemain de la manifestation interdite, et gardés à vue.

Au total, ce sont vingt-et-une

(21) personnes qui ont été conduites, hier, vers 17 heures, au Parquet. Aux côtés du plus connu d'entre elles - Guy Marius Sagna - figurent les nommés M. Diatta, M. Maïga, M. Cissé, A. Traoré, B. Sagna, O. Mané, S.A. Diallo, O. Sadio, A. Niang, D. Tine, S. Badji, M. Cissokho, S. Manga, M. Ndiaye, I. Cambaye, Y. Camara, A. A. Camara, C. O.

Bayo, L.G. Hapama et A.T. Mbodji.

À l'issue de leurs interrogatoires au Parquet, tous les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, dans l'attente de leur procès devant le Tribunal des Flagrants délits, mardi prochain, 28 juin 2022.

Cinq charges lourdes

Et selon nos sources, les charges visées, au nombre de cinq (05), sont lourdes : provocation directe à un attroupement non armé ; participation à l'organisation d'une manifestation interdite ; participation à une manifestation interdite ; actions



diverses et rassemblements illégitimes ayant entraîné des dégradations causées aux biens ; troubles à l'ordre public.

Yakham Codou Ndendé MBAYE

AFFAIRE ASSANE MBACKÉ ET CIE

Le dossier retourne au Parquet

Retour à la case départ. Après la décision du tribunal des flagrants délits de Dakar qui s'est déclaré incompétent, hier, dans le dossier de Assane Mbacké et Cie, poursuivis pour acte contre nature, corruption de mineurs, traitement en vue d'exploitation sexuelle, l'affaire retourne au Parquet. Le chemin qui mène à la chambre criminelle semble toute tracée pour les mis en cause.

Le conférencier religieux Serigne Assane Mbacké « Khelcom » et ses quatre co-prévenus (K. Samb dit Djimbory, A. Lô, I. Badiane et B. H. Sow), poursuivis pour acte contre nature, corruption de mineurs, traitement en vue d'exploitation sexuelle, ne sont pas sortis de l'auberge. Suivant le Parquet, le tribunal des flagrants délits de Dakar s'est déclaré incompétent hier. Placés sous mandat de dépôt le 14 juin, suite à l'enquête menée par la Division spéciale de la cybersécurité (Dsc), Assane Mbacké et Cie ont été attrait, le jeudi 16 juin, devant la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar. Un règlement du dossier qui avait étonné plus d'un. Au regard des faits visés, les mis en cause devaient logiquement comparaître en chambre criminelle. Seconde



surprise de taille, dès l'entame du procès, la représentante du ministère public avait soulevé une exception et requis du « tribunal de se déclarer incompétent et de demander au ministère public à mieux se pourvoir ». À la lecture du procès-verbal qu'elle avait sous les yeux, la représen-

tante du Procureur a vu que les faits peuvent revêtir un caractère de viol ». Me Abdoulaye Tall de la défense avait répliqué pour souligner qu'ils sont en flagrant délit et le tribunal est saisi suivant un procès-verbal de flagrant délit. Le tribunal ne pouvait donc pas dire que les faits pouvaient revêtir un caractère criminel. « En l'état, je pense que le tribunal a été régulièrement saisi. Les chefs d'infraction relèvent de votre compétence. Le Parquet est mal fondé pour relever l'incompétence du tribunal », avait argumenté Me Tall. Selon les explications d'un juriste, après cette décision du tribunal des flagrants délits de Dakar, le greffier va répertorier tous les actes et remettre le dossier au parquet. Le Procureur va retourner à la case départ et demander à un juge d'ouvrir une information judiciaire. « Puisque ces faits ont été criminalisés, il faudra s'attendre à de lourdes peines s'ils sont déclarés coupables », a soutenu le juriste.

Hadja Diaw GAYE

CORRUPTION DE MINEURE

Le comédien S. Ndir purgera trois mois

Pêcheur et comédien, S. Ndir, né en 1987, dirige une troupe théâtrale. C'est dans le cadre de sa seconde activité qu'il a fait la connaissance de A. Barry, âgée de 17 ans. Ils ont entretenu des relations intimes à la suite desquelles la fille est tombée enceinte. Attrait, hier, devant la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar pour détournement de mineure, corruption de mineure et menaces de mort, la partie civile était absente à l'audience. Ndir a reconnu qu'ils entretenaient une relation amoureuse et avaient des relations intimes. Parti en mer, il est resté

absent de Dakar pendant deux mois. À son retour, a-t-il ajouté, sa copine ne l'a pas informé de son état de grossesse, mais plutôt une tierce personne qui lui en a parlé le premier. Quand la fille le lui a dit, il a accepté la paternité de l'enfant. Pour la représentante du Procureur, le détournement et la corruption de mineure ne souffrent d'aucun doute, mais les menaces de mort n'ont pas été caractérisées par la victime. Il s'y ajoute que le prévenu n'avait aucune raison de les proférer parce qu'il avait reconnu la grossesse. Donc Ndir peut être relaxé de ce délit, es-

time le Parquet. Par contre, le détournement et la corruption de mineure sont constants aux yeux du parquet qui a requis six mois dont trois ferme. Selon Me Iba Mar Diop de la défense, les parents de la partie civile en veulent au prévenu pour avoir refusé de s'occuper des frais médicaux de leur fille. Mais il a promis de s'en charger. Son conseil a sollicité une application bienveillante de la loi pénale. S. Ndir a été relaxé de menaces de mort et condamné à deux ans dont trois mois ferme pour les deux autres délits.

H. D. GAYE

MBOUR

Le chavirement d'une pirogue fait un mort et cinq blessés

MBOUR - Un mort et cinq blessés ! C'est le bilan du chavirement d'une pirogue de pêche enregistré, le lundi 20 juin 2022, en mer, au large de Mbour. La partie de pêche quotidienne a, en effet, viré au drame pour l'équipage de la pirogue qui avait quitté le rivage pour chercher du poisson. C'était sans compter avec le mauvais temps et la pluie qui s'est abattue au petit matin dans la localité qui les ont surpris

en pleine mer. L'accident a causé la mort du capitaine de l'embarcation dont le corps sans vie a été déposé à la morgue de l'hôpital Thierno Mansour Barro de la ville.

Cinq de ses accompagnants ont été plus chanceux, puisqu'ils se sont retrouvés avec des blessures en se débattant avec les flots causés par le vent. Cet accident pose encore le débat du non-respect, par les gens de la

mer, des consignes météorologiques avant d'embarquer. En effet, les services météo émettent régulièrement des bulletins pour donner l'état de la mer à l'intention des pêcheurs. Ces derniers sont également régulièrement sensibilisés sur le port des gilets de sauvetage que certains rechignent à enfiler avant de prendre le large.

Ousseynou POUYE
(Correspondant)

LITIGE FONCIER À YOFF

Des plaignants réclament 13,38 milliards de FCfa à Tahirou Sarr

L'expropriation portant sur un titre foncier appartenant à des familles lébou à Yoff n'a pas livré tous ses secrets. L'administrateur de la société Élite managériale de l'immobilier, du transit et du transport (Emittrans), Matar Diène, a, à son tour, porté plainte contre l'homme d'affaires Tahirou Sarr pour lui réclamer 13,38 milliards FCfa à la suite d'autres plaignants.



L'administrateur de la société Élite managériale de l'immobilier, du transit et du transport (Emittrans), Matar Diène, a déposé, au nom des familles impactées par une expropriation foncière à Yoff, deux plaintes contre l'homme d'affaires Tahirou Sarr. Selon lui, les familles concernées ont fait l'objet d'une expropriation foncière de la part de l'État du Sénégal depuis maintenant cinq ans. Celles-ci ont porté plainte et accusent l'homme d'affaires d'avoir encaissé 13,38 milliards FCfa en leur nom. Le titre foncier en question est situé à Yoff Apepsy et a été exproprié par l'État.

Hier, au cours d'une conférence de presse, le mandataire de ces familles, Matar Diène, a déclaré que Tahirou Sarr les aurait escroqués à hauteur de 13,38 milliards de FCfa au titre des indemnités. À l'en croire, l'État avait payé ce montant aux familles impactées. C'est pour cette raison qu'il a déposé deux plaintes par l'entremise de son avocat Me Bamba Cissé contre lui. La Sûreté urbaine a bouclé son enquête et l'a remise au Procureur de la République, a-t-il ajouté. Une information judiciaire a été ouverte et confiée au juge du deuxième cabinet d'instruction du tribunal de grande instance de Dakar, d'après

M. Diène, soutenant avoir été déjà entendu ainsi que le témoin Ousseynou Tall cité par Tahirou Sarr. « Pour le secret de l'instruction, je ne peux pas me permettre de dévoiler certaines choses. Mais je sais que M. Sarr nous a escroqués et a commis un faux et usage de faux », a-t-il expliqué.

Aussi, de l'avis de M. Diène, le témoin cité par M. Sarr, entendu par le magistrat instructeur, a nié avoir vendu le terrain à M. Sarr. Parallèlement à ces plaintes des familles impactées, M. Sarr a annoncé, la semaine dernière, une procédure judiciaire contre M. Diène, « pour tentative d'extorsion de fonds et dénonciation calomnieuse ». Ladite plainte a été déposée sur la table du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Dakar. Réagissant à cette procédure initiée contre lui, M. Diène a estimé que M. Sarr fait du « dilatoire ». « Il (M. Sarr) n'a qu'à aller déférer à la convocation du juge du deuxième cabinet d'instruction pour s'innocenter si les faits ne sont pas avérés au lieu de faire le tour des médias pour se dédouaner », a ajouté le mandataire des familles impactées. Nos tentatives de recueillir l'avis de M. Sarr sont restées vaines.

Souleymane Diam SY



AVIS DE RECRUTEMENT

Programme Réussir au Sénégal
Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale

Contexte

La proportion de jeunes âgé·e·s de moins de 35 ans représente 76% de la population du Sénégal en 2020. Cette jeunesse accède plus difficilement au marché du travail – en 2018 seule 35% de cette main-d’œuvre était en emploi. Or, elle pourrait être la force motrice du dynamisme économique dans la transformation des secteurs porteurs, tels que l’agriculture ou l’artisanat. Dans ce contexte, la coopération allemande/GIZ, par le biais du programme « Réussir au Sénégal », s’emploie à promouvoir, depuis fin 2017, les opportunités économiques locales de formations qualifiantes et de développement des compétences entrepreneuriale des jeunes. Cette dynamique d’action est renforcée, dans la seconde phase du programme, par le levier de l’accompagnement et de l’appui à l’insertion. Sur la base d’une approche mutualiste décentralisée, le programme renforce ainsi la mise en œuvre de ses activités en s’appuyant sur des antennes zonales basées à Dakar, Saint-Louis, Kolda, Tambacounda, et Thiès, au profit des jeunes, des femmes, et des migrant·e·s de retour. L’action du programme s’articule autour de trois champs d’actions :

1. Insertion ;
2. Entrepreneuriat ;
3. Perspectives.

La GIZ au Sénégal recherche pour le compte dudit projet un·e **Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale**
Poste basé à **Dakar**
Type de contrat : **contrat à durée déterminée**

A. Domaines de responsabilité

Le·la Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale est rattaché·e au champ d’action « Perspectives » du programme « Réussir au Sénégal ». Dans le contexte de la déclinaison de la stratégie Com4Prom (communication de redevabilité et d’impact orientée bailleurs) et Com4Imple (communication d’information et d’appropriation orientée bénéficiaires) du programme, il·elle est en charge de :

- l’éditorial, des relations publiques, et RP 2.0 ;
- du web, et médias numériques et sociaux.

B. Attributions

Le·la Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale assure les tâches suivantes, au sein du programme et en appui au répondant au sein du Ministère partenaire, le MEFPAL :

Production de contenu rédactionnel

- Définition d’une ligne éditoriale en cohérence avec la stratégie de communication du programme ;
- Élaboration et suivi de calendriers de publication ;
- Sélection, organisation, publication et mise à jour de la production éditoriale (textes, images, vidéos etc.) web et sur les réseaux sociaux ;
- Veille informationnelle et documentaire.

Gestion de projet web

- Création, mise en œuvre, et maintenance de projets internet ou mobiles, en autonomie ou en collaboration avec des prestataires techniques (sites vitrines, portails, e-commerce, mini-sites, applications pour mobiles etc.) ;
- Mise en œuvre de stratégies de référencement (SEO-SEM), analyse de trafic et de visibilité ;
- Recueil de besoins auprès des clients internes et externes (élaboration de briefs et de cahiers des charges, évaluation de faisabilité technique, planification de ressources etc.) ;
- Veille technologique.

Content management

- Création et animation de contenus numériques (textes, images, vidéos etc.), en collaboration avec les autres équipier·ère·s du studio de création

- de la cellule Communication ;
- Création et gestion d’une banque de contenus (textes, images, vidéos etc.) ;
- Sélection d’axes et de sujets en ligne avec la stratégie éditoriale.

Community management

- Définition d’une stratégie de présence ;
- Gestion et animation d’espaces d’échanges sur internet et les réseaux sociaux, pour augmenter la visibilité et l’engagement ;
- Mise en œuvre d’actions de communication offline ou online autour des plateformes web et réseaux sociaux ;
- Gestion de partenariats online autour des plateformes web et réseaux sociaux (affiliation, échange de lien, co-branding etc.) ;
- Suivi d’audience et remontée d’informations ;
- Veille e-réputation.

Le·la Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale assurera toute autre tâche connexe qui pourrait lui être confiée.

C. Qualifications, compétences, et expérience requises

Qualifications

Le·la Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale :

- est titulaire d’un diplôme universitaire de niveau premier cycle (licence) ou deuxième cycle (master) dans une discipline pertinente au poste.

Expériences

Le·la Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale :

- justifie d’une expérience professionnelle d’au moins deux (02) années effectives dans un ou plusieurs domaines pertinents au poste ;
- possède une maîtrise des standards théoriques et techniques, et de la prise en main d’équipements et de logiciels professionnels pertinents au poste.

Autres connaissances/compétences

Le·la Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale :

- est bilingue, français et wolof, la maîtrise d’une autre langue nationale est un atout ;
- dispose d’une grande capacité d’adaptation ;
- a le sens de l’organisation dans son travail ;
- reste performant·e sous pression et dans le respect de délais prescrits ;
- a la possibilité d’effectuer des missions de terrain dans les régions du Sénégal.

Dossier de candidature :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé - format européen ;
- Un portfolio présentant des travaux réalisés dans le contexte de précédentes expériences de stage ou d’emploi et/ou des contenus éditoriaux exemplifiant les aptitudes professionnelles actuelles ;
- Deux références professionnelles, ou une référence professionnelle et une référence académique.

Date limite des dépôts de candidature :

Les dossiers de candidatures complets devront être envoyés au plus tard **26.06.2022** à l’adresse suivante : recrutement-sn@giz.de avec pour objet « NOM – PRENOM Recrutement **Conseiller·ère Technique Junior en Communication éditoriale & digitale** »

NB : Seul·e·s les candidat·e·s présélectionné·e·s seront contacté·e·s pour la suite de la procédure

PROTECTION DES ENFANTS AU SÉNÉGAL

Un plan de contingence face à la vulnérabilité en situation d'urgence

Par
Boubacar GANO

Travailleur Social
Spécialiste de la protection des droits de l'enfant
Acteur de la Société civile
Email : boubagano@yahoo.fr

La vulnérabilité des enfants s'accroît en situation d'urgence. Il s'agit, selon l'UNICEF, d'une situation où la vie et le bien-être des enfants sont menacés. Dans un contexte mondial marqué par la recrudescence des catastrophes naturelles, les changements climatiques, des conflits armés mais aussi des épidémies et pandémies comme la Covid-19 et son impact sanitaire, social et économique, des stratégies sont initiées aux niveaux mondial, régional et national. Au Sénégal, l'initiative a été prise de mettre en place des plans de contingence (le premier sur la période 2016-2018, le deuxième, en cours, sur la période 2020-2024) ayant pour objectifs spécifiques de renforcer la préparation en prévision des crises, d'assurer une réponse appropriée et rapide pour une meilleure protection des enfants.

L'on s'accorde à reconnaître que les trois grandes logiques qui fondent les politiques sociales, à savoir l'assurance, l'assistance et la solidarité, renvoient à des conceptions différentes de la société et mettent en œuvre diversement les principes de solidarité, de redistribution et de réduction des inégalités. Dans ce cadre, il est judicieux de développer des stratégies appropriées pour une meilleure préparation d'une réponse humanitaire efficace en faveur des populations sinistrées.

En effet, le monde fait face à la recrudescence des catastrophes naturelles, aux changements climatiques, à des conflits armés mais aussi des épidémies voire des pandémies comme la Covid-19 et son impact sanitaire, social et économique. L'Afrique est affectée de manière constante par ces phénomènes qui ont pour corollaires des risques accrus de violences, abus, négligence et exploitation des enfants. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), chaque année, des centaines de millions de personnes dans le monde sont touchées par des situations d'urgence et de catastrophes causées par des risques naturels ou anthropiques.

Ces situations d'urgence peuvent avoir d'importantes répercussions politiques, économiques, sociales, sanitaires et ces conséquences peuvent s'étendre sur plusieurs années. Elles peuvent résulter de catastrophes naturelles, de conflits inter ou intra-communautaires, de la recrudescence des épidémies, de contaminations alimentaires, de pollutions chimiques ou radionucléaires, entre autres phénomènes. Tous ces maux peuvent saper des décennies d'efforts en faveur du bien-être des couches sociales précaires. Il faut y ajouter la déstructuration des infrastruc-

tures sanitaires et le ralentissement des progrès vers les Objectifs de développement durables (ODD). La préparation à de telles situations d'urgence et la mise en place d'actions efficaces, sont parmi les défis les plus urgents que la communauté internationale doit relever.

Réduction des risques de catastrophe

Les Nations Unies ont adopté à cet effet, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 à la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe, qui s'est tenue à Sendai, Miyagi (Japon), du 14 au 18 mars 2015. Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 est la feuille de route mondiale pour limiter les pertes en vies humaines et les pertes économiques directement imputables à des catastrophes.

Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (UNDRR, anciennement UNISDR) est chargé d'appuyer la mise en œuvre, le suivi et le bilan du Cadre de Sendai qui vise « la réduction substantielle des risques de catastrophe et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance, en santé et en biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des communautés et des pays ». Il est ainsi reconnu que la responsabilité de réduire les risques de catastrophe incombe, en priorité aux États, mais que cette responsabilité devrait être partagée avec d'autres parties prenantes, notamment les autorités locales et le secteur privé.

Au niveau régional, le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (CAEBDE) a adopté, en janvier 2016, l'Agenda 2040 pour les enfants d'Afrique en vue de favoriser une Afrique digne pour les enfants.

Au Sénégal, l'initiative a été prise de mettre en place un plan de convergence ayant pour objectifs spécifiques de renforcer la préparation en prévision des crises, d'assurer une réponse appropriée et rapide pour une meilleure protection des enfants. Ce plan s'inscrit dans le cadre d'une politique d'action sociale, fondée sur un système non contributif, directement assuré par l'État qui l'organise, le finance et le met en œuvre. Comme le dit Giddens, l'État joue un rôle d'investisseur social.

Prévention et prise en charge des enfants

Le premier plan de contingence 2016-2018 a été initié avec les ac-

teurs du secteur, suite à la validation de la Stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) et la recommandation du Premier ministre de « tout mettre en œuvre pour rendre effectif un dispositif de prévention et de prise en charge des enfants pendant la situation d'urgence de la Covid-19.

Le deuxième plan, qui couvre la période 2020-2024, vise une prise en charge efficace des besoins spécifiques de cette couche vulnérable que constituent les enfants dans les situations de crise. Il relève du ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Cette initiative tient compte de la complexité des interfaces entre les différents niveaux de coordination. Son processus d'élaboration a identifié des schémas de réponses aussi pratiques que possibles relativement aux critères précis de répartition des rôles et des responsabilités.

Ainsi, la Commission prévention et situation d'urgence de la SNPE a mis en place le Comité intersectoriel national de la protection de l'enfant (CINPE) qui est l'organe supérieur en charge de l'encadrement et de l'orientation des politiques publiques relatives à la protection de l'enfance, quel que soit le contexte.

Coordination des interventions

À cet effet, il veille à une bonne coordination de la mise en œuvre du plan pendant les situations d'urgence. Ce comité est accompagné par le Secrétariat exécutif national de la protection de l'enfant (SENPE) qui participe et veille à la mise en place d'une coordination et assure le suivi des interventions. Il contribue à la mobilisation des ressources nécessaires et au plaidoyer. Le Comité départemental de la pro-

tection de l'enfant (CDPE) constitue l'organe d'exécution. Il est présidé par le Préfet avec la présence de tous les acteurs concernés.

Le mécanisme de coordination du plan de contingence va donc du niveau national au niveau village où le CDPE est représenté par le Comité villageois de la protection des enfants (CVPE).

Les composantes et les responsabilités de chaque entité sont clairement établies. La coordination des interventions et des intervenants ne pose aucune difficulté. Les problèmes se situent au niveau surtout de la mobilisation des ressources. L'État, à travers le ministère de la Santé et de l'Action sociale, est le principal bailleur. Il est accompagné par l'UNICEF en collaboration avec le Roster national et les autres acteurs du niveau central et des CDPE. Les ressources et moyens du plan sont utilisés pour la plupart dans des prestations en nature, par la gratuité de l'ensemble des services sociaux, de leurs programmes et projets.

Les principes énoncés dans ce plan sont orientés selon les normes et standards de la protection de l'enfant dans l'action humanitaire (SMPE 2019) et sont essentiels pour les intervenants dans les situations d'urgence. Dans certains cas spécifiques, les interventions peuvent être en espèces mais elles sont toujours holistiques et intégrales.

Quels sont les véritables bénéficiaires de ces prestations ? Sont-ils les enfants ou seulement les sinistrés ?

En tout cas, les objectifs du plan sont clairs : contribuer à l'amélioration de la préparation et au renforcement de la protection des droits des enfants pendant les situations de crise.

Au regard des objectifs spéci-

fiques du plan de contingence pour bénéficier de ses prestations, il faut d'abord être enfant, ensuite se trouver en situation d'urgence. Il s'agit, selon l'UNICEF, d'une situation de menace pour la vie et le bien-être d'un enfant.

Parmi les types d'aléas et de risques majeurs qui menacent la protection des enfants au Sénégal, les acteurs ont identifié principalement les épidémies, les inondations, les risques industriels, l'érosion côtière, l'insécurité alimentaire, les crises sociopolitiques et sécuritaires.

De l'analyse de ces risques, trois grands groupes peuvent être retenus : les risques naturels, les risques industriels et technologiques et les risques sécuritaires liés aux conflits armés.

Pour chaque type de groupe de risques, il y a bien des éléments de protection adaptés à la cible. L'ampleur des risques étant variée et diverse, les défis et la tâche pour l'État sont immenses.

C'est dans ce contexte que s'apprécie le plan de contingence du secteur de la protection du Sénégal qui constitue un ensemble de mesures de prévention, de protection, de promotion et de transformation sociale dont l'objectif majeur est la prévention et la réduction de l'exclusion sociale et de l'inégalité, de la pauvreté et de la vulnérabilité. Ces différentes mesures basées sur l'assistance sociale, visent principalement les enfants en situation d'urgence.

Conscient des défis humanitaires émergents d'origine naturelle ou humaine, le Sénégal a connu une avancée majeure dans sa volonté de faire face aux différents risques ; cela est confirmé par la validation du plan de contingence du secteur de la protection de l'enfant du Sénégal 2020-2024.

CONCERT DE CASSEROLES, ENCORE UNE VIOLATION DE LA LOI...

La pollution sonore est bien encadrée au Sénégal !

Par
Dr Diomaye DIENG

Chimiste Environnementaliste
Enseignant chercheur à la Faculté des Sciences et Techniques/UCAD

Chaque jour, des leaders obnubilés par l'innovation spectaculaire usent de stratégies mettant à nu leur ignorance de la loi sénégalaise. Dans un pays organisé, des responsables avisés peuvent-ils entretenir l'idée d'une pollution sonore pour faire passer un message ? Ce n'est pas pertinent. Nos types d'habitation et nos modes de vie n'y sont pas conformes.

D'ailleurs, la loi n° 2001 - 01 du 15 janvier 2001 portant code de l'environnement dispose, en son article L84, que « sont interdites les émissions de bruits susceptibles de nuire à la santé de l'homme, de constituer une gêne excessive pour le voisinage

ou de porter atteinte à l'environnement. Les personnes physiques ou morales à l'origine de ces émissions doivent mettre en œuvre toutes les dispositions utiles pour les supprimer. Lorsque l'urgence le justifie, le Ministre chargé de l'Environnement (...) doit prendre toutes mesures exécutoires destinées d'office à faire cesser le trouble. » À ce titre, l'application en toute rigueur de la loi susmentionnée s'impose, en cas de violation des dispositions y relatives. Sous ce rapport, il importe de rappeler que l'article L101 du code de l'environnement fixe « une amende de 500.000 à 2.000.000 FCFA pour toute personne

ayant fait fonctionner une installation ou utilisé un objet mobilier en violation des dispositions de lutte contre la pollution sonore. En cas de récidive, le montant maximal des peines est doublé. » Pour que nul n'en ignore, le Décret n° 2001 - 282 du 12 avril 2001 portant application du code de l'environnement, en son article R84, précise que « les seuils de bruit à ne pas dépasser sans exposer l'organisme humain à des conséquences dangereuses sont de cinquante-cinq (55) à soixante (60) décibels le jour et de quarante (40) décibels la nuit. »

Cette loi en faveur de l'environnement et son décret d'application sont signés par le Président Abdoulaye WADE à qui nous rendons hommage. Au vu de ce qui précède, je réitère que la pollution sonore est bien encadrée au Sénégal. Le respect du code de l'environnement s'impose à tout citoyen responsable et soucieux d'une bonne gestion du cadre de vie.

Crise alimentaire et énergétique mondiale : quelles solutions de sortie pour l’Afrique ?

Par
Kadialy GASSAMA

Economiste
Rue Faidherbe X Pierre Verger - Rufisque

Les nombreuses difficultés qui régissent de nos jours la marche du monde risquent de devenir de plus en plus inextricables devant la montée en puissance des périls alimentaires dont l’accélération, à cause de la guerre en Ukraine, fait entrevoir à l’horizon, le spectre d’émeutes de la faim.

En plus des perspectives déjà sombres de l’économie mondiale résultant de la pandémie de la Covid-19, du changement climatique, des crises des dettes souveraines des pays de l’OCDE et ses impacts négatifs sur le niveau général des prix et les productions agricoles, la guerre en Ukraine vient complexifier davantage la situation alimentaire mondiale, plus particulièrement en Afrique et au Sud du Sahara. Si on n’y prend pas garde, les pays au Sud du Sahara connaîtront probablement des complications pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ses populations.

En dépit des mesures coercitives et de relance de l’activité économique globale dans les pays de l’OCDE, les éclaircis tardent à se manifester, alors qu’au même moment, les productions céréalières mondiales se sont rétrécies considérablement pour atteindre un déficit de l’ordre de 30 milliards de tonnes engendré par les effets négatifs sur les récoltes du changement climatique

Les USA qui assuraient la moitié des exportations mondiales de maïs et du blé, consacreront le peu de récoltes disponibles pour reconstituer ses réserves stratégiques à leur plus bas niveau historique ; la Russie a connu le même phénomène d’une sévère sécheresse au point qu’elle réservera le peu de quantités disponibles de céréales à la nourriture de sa population au point que les cours se soient envolés pour être proches des niveaux explosifs de 2008. La conjugaison de la profonde crise économique mondiale post-Covid-19 avec les effets du changement climatique et de la guerre en Ukraine conduit l’humanité vers des déséquilibres et perturbations des marchés ; pire, le contexte économique mondial défavorable a tendance à orienter les nations de ce monde vers des replis identitaires et d’auto survie, provoquant des désorganisations des systèmes et accentuant davantage les instabilités dans le commerce mondial.

Au niveau de l’OMC, certaines pratiques protectionnistes et de concurrence déloyale prennent de plus en plus de l’ampleur, lesquelles pratiques nous font penser aux accords de partenariat économique dont l’UE voulait faire avaler la pilule amère à l’Afrique dans l’objectif de s’octroyer des zones d’influence exclusive afin de se protéger contre la concurrence des nouvelles puissances économiques comme la Chine, l’Inde ou le Brésil. Il s’y ajoute la volonté des pays de l’OCDE de sortir de la tyrannie du pétrole par une croissance des surfaces arables pour la produc-

tion de bio carburant et de bio gaz, ce qui d’autant réduit l’offre mondiale de biens alimentaires et favorise l’explosion des cours mondiaux.

Le paradoxe en est que la lutte contre le changement climatique par la réduction de la consommation des énergies fossiles et du nucléaire pour une énergie alternative propre avec les agro carburants, bien que salutaire, diminue par ricochet l’exploitation des surfaces arables pour la production de biens alimentaires.

De sorte que la volonté de réduire la dépendance au pétrole et au nucléaire au profit des agro carburants dans les pays de l’OCDE modifie les enjeux stratégiques dans les relations internationales dans le sens d’un retour vers le vieux continent et, particulièrement, vers le Sahel où existent de vastes plaines propices à la culture intensive des biocarburants. Cette option nouvelle privilégie la satisfaction des besoins énergétiques des pays de l’OCDE par rapport à la satisfaction des besoins primaires dont nous sommes loin d’atteindre l’objectif en Afrique.

L’Afrique ne devrait pas sacrifier ses terres au profit de la culture des biocarburants sous l’autel de l’alimentation des machines des puissances industrielles, tandis que ces dernières conserveront leur espace vital à la culture de biens alimentaires. C’est ainsi que la Suède envisage d’assurer son indépendance énergétique en 2025, de même que l’Allemagne fédérale et la France, au point qu’il aura fallu consacrer tout le territoire de ces trois pays à la culture du colza pour supprimer leurs importations de pétrole. Mais, l’exigence d’assurer la couverture alimentaire des populations de ces trois pays et la nécessité de recourir à l’énergie verte ont conduit les gouvernements à édicter un code d’utilisation et d’affectation des terres afin de préserver les équilibres nécessaires pour les productions vivrières.

L’heure est devenue grave, surtout dans nos pays sahéliens à situation alimentaire précaire et à faible revenu vers lesquels les multinationales et puissances d’argent, en mal de disposer de terres arables dans leur pays pour la production d’une énergie verte, reviennent à grandes enjambées pour recoloniser l’Afrique afin d’assurer leur survie devant le changement climatique.

Le choc alimentaire et le choc énergétique qui risquent de s’amplifier, pouvaient être jugulé, sinon atténué, si des mesures résilientes de priorisation de l’économie rurale avaient été très tôt prises à la suite des émeutes de la faim de 2007, en consacrant une part plus importante du budget national au secteur primaire et à la production d’une énergie alternative à l’énergie thermique ; ce souci de résilience aux chocs alimentaires exogènes nous aurait permis de réduire davantage notre dépendance alimen-

taire et de nous éloigner de la tyrannie du pétrole (énergie solaire et éolienne, micro barrages pour la production d’électricité, maîtrise de l’eau et lutte contre la salinisation des sols). Cependant, les perspectives plus intéressantes de la production de gaz naturel au Sénégal nous permettront, à court terme, de réduire le choc énergétique exogène, sinon d’être, en la matière, un pays exportateur net.

Les problématiques essentielles du développement véritable dans nos formations sociales relèvent principalement de phénomènes économiques se rapportant à des mesures dont les effets se projettent sur un temps assez long. Si bien que dans nos pays, les problématiques relatives au développement durable sont, en effet, les problématiques les plus importantes et constituent les contraintes majeures en ce qu’elles sont à la base de la production de richesses dans les secteurs stratégiques que sont les secteurs primaires et le secteur secondaire qui occupent la plus grande partie du potentiel productif et de l’utilisation du travail.

Il faut convenir qu’entre les deux chocs alimentaire et énergétique, celui alimentaire reste le plus dévastateur et le plus pernicieux au vu des crises sociales du travail et des désorganisations dans les systèmes que cela pourrait induire pouvant provoquer des chutes de taux de croissance, des déficits récurrents, de la montée de la demande sociale et de l’affaiblissement des capacités d’intervention de la puissance publique.

La FAO vient une nouvelle fois de tirer la sonnette d’alarme sur la nécessité urgente des États au Sud du Sahara de mettre l’agriculture au service du développement et d’agir vite pour augmenter les surfaces arables pour la production de biens alimentaires et relever les faibles croissances des productions agricoles, tout le contraire de servir les intérêts des multinationales en leur octroyant des quantités industrielles de terres arables pour nourrir les machines dans les puissances industrielles au détriment de nos populations, de notre faune et de notre flore ; il reste entendu que l’exploitation intensive des surfaces arables pour la culture du biocarburants appauvrirait de façon rapide les sols.

À cet effet, l’agriculture ne doit pas être considérée comme une simple question de sécurité alimentaire, mais comme une question fondamentale qui se trouve au cœur du développement de nos États en ce qu’elle permettra de stimuler la croissance économique globale et d’offrir à la majorité de la population, différentes voies possibles pour sortir de la pauvreté. Car, la croissance économique qui profite à des minorités et à des entreprises privées étrangères qui n’ont comme viatique que la recherche effrénée du profit dans les domaines des infrastructures de prestige, de l’immobilier ou de l’agrobusiness renforce la pauvreté et creuse les inégalités dans nos États, tout en aggravant la destruction de l’environnement.

Moins d’argent public dans le monde rural équivalait à un surplus de problèmes macro économiques et sociaux, d’une dette plus accrue, d’une pauvreté plus

grande. L’élasticité de la réduction de la pauvreté, au regard des composantes sectorielles de la croissance, montre l’importance crucial du secteur agricole dans ce domaine ; une hausse de 1% de la contribution de l’agriculture au PIB augmente le revenu des pauvres jusqu’à concurrence de 2%, tandis qu’elle est de 1,2% dans l’industrie et de 0,8% pour les services et infrastructures.

Le Président Mamadou Dia avait eu raison en ayant très tôt la bonne inspiration de fonder sa pensée économique pour le développement intégral du Sénégal sur la promotion de l’économie rurale. Aujourd’hui, plus qu’hier, la primauté du développement de l’économie rurale et de l’agriculture est plus que nécessaire afin de contre-carrer, sinon d’amoinrir les chocs externes. C’est dire que les orientations économiques et les plans de développement économique et social selon la vision du Président Dia étaient prophétiques, eu égard à la grande menace actuelle que nous vivons sur fond d’une double dépendance alimentaire et énergétique.

Il reste évident que si l’offre mondiale de biens alimentaires diminue au fur et à mesure que la demande de consommation augmente, les prix des denrées comme le blé, le maïs, le riz le mil et les autres biens de consommation comme le lait, la viande vont subir des explosions dans le marché mondial, ce qui, actuellement, est le cas. Nous nous souvenons des émeutes de la fin des années 2007 et 2008 au Sénégal et dans certains pays d’Afrique, et si des mesures d’urgence de sauvegarde ne sont pas immédiatement prises pour améliorer les productions et constituer des stocks stratégiques de sécurité alimentaire, les mêmes

causes vont produire les mêmes effets. Il semble que la providence va nous gratifier (d’après la météo), cette année, d’une bonne pluviométrie, mais attention, cette clémence de la providence n’est que l’arbre qui cache la forêt. Le Sénégal gagnerait à s’orienter vite vers une plus grande maîtrise de l’eau, une vraie bataille d’envergure pour vaincre la salinisation et l’appauvrissement des sols et l’augmentation assez substantielle des surfaces arables, en plus de la modernisation de l’agriculture, du relèvement de la productivité du travail, de la création de chaînes de valeurs et de la réduction du coût du loyer afin de réaliser la souveraineté alimentaire du pays. De ce point de vue, il est absolument heureux que le Président Macky Sall s’est inscrit depuis longtemps déjà dans la perspective d’accroître sensiblement les ressources vers le secteur primaire stratégique pour l’autosuffisance alimentaire du Sénégal.

Les mesures tarifaires par l’instrumentation des droits de porte et de la fiscalité intérieure seront des mesures certes nécessaires, mais pas suffisantes sur les prix internationaux dont les niveaux sont déterminés à partir du jeu entre l’offre et la demande mondiales de biens alimentaires, les seules variables principales de la modification des prix relatifs.

La lutte contre la faim et la sous-alimentation dans un contexte mondial défavorable qui ira en s’aggravant sous l’effet du changement climatique et de la croissance démographique mondiale, nous impose la constitution d’une coalition nationale pour la révolution agricole dans notre pays afin de développer efficacement les résiliences contre les chocs exogènes multiformes.

Bâtiments en construction, bâtiments en chantier, bâtiments inachevés : ces scènes de crimes ou de viols qui devraient inquiéter

Par
Samba Diack SARR

Professeur de lettres Classiques, Journaliste.
Email : samba.sarr@gmail.com

À Dakar comme partout ailleurs au Sénégal, des bâtiments inachevés poussent comme des champignons. C’est à se demander si un jour, ils seront habités. Un homme s’est pendu dans une maison abandonnée, un viol a été commis dans un chantier, un homme d’âge mûr a été tué dans une maison en construction. De nombreux vocables sont alors utilisés par nos confrères pour désigner ces scènes de crimes, lieux de débauche où le sol est souvent jonché de préservatifs déjà utilisés.

Le quotidien l’Observateur dans une de ses anciennes livraisons avait attiré l’attention du public sur ce phénomène à travers ses correspondants. GFM l’a fait, certainement d’autres organes l’ont abordé et peut-être des étudiants dans le cadre de leur grande enquête. Le constat est amer, le mal est toujours là. De petites innocentes y

sont tuées, des femmes mariées, de jeunes enfants sont victimes. Les Forces de Défense et de Sécurité et la Presse devraient donner les statistiques pour mesurer l’ampleur du phénomène. Et que dire des propriétaires de ces endroits souillés de sang ? Et des gardiens censés veiller sur ces périmètres privés si jamais il y en avait ? Certaines domestiques qui quittent leurs villages pour gagner de l’argent trouvent en ces endroits des « logements » gratuits avec la complicité de certains gardiens. Elles sont souvent exposées à toute sorte d’abus. Il est clair que le gouvernement du Sénégal ne peut placer un policier derrière chaque citoyen, mais compte tenu de la fréquence des crimes dans ces bâtiments inachevés, nos autorités devraient veiller à ce que les propriétaires de ces lieux s’en occupent et surtout les sécurisent.

Collectivités territoriales

www.lesoleil.sn

MALAL CAMARA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les maires doivent investir dans le numérique

Parce que le numérique présente beaucoup d'avantages pour les collectivités territoriales, l'Agence de développement local (Adl) a lancé le projet i-territoires. Dans cet entretien, le Directeur général de cette agence, Malal Camara, incite les maires à investir dans le numérique.

Propos recueillis par Maguette NDONG

Vous venez de procéder au lancement du schéma directeur numérique des territoires. Quelle est l'utilité de cet outil pour les communes ?

Le schéma directeur numérique des territoires fait partie d'un grand projet qui s'appelle « i-territoires », qui comprend d'autres sous-projets. Mais l'objectif de l'Agence de développement local, avec ses partenaires, c'est de permettre aux collectivités de s'ouvrir au monde. Le numérique est aujourd'hui incontournable. On est obligé de passer par le numérique pour savoir ce qui se passe dans le monde et vendre son territoire. Auparavant, on avait un projet qui consistait à doter les collectivités territoriales de matériels tout en renforçant leurs capacités. Actuellement, on va vers des schémas numériques qui vont permettre d'aménager, sur le plan numérique, ces collectivités. On va tout faire pour que ces trois communes retenues, à savoir Bargny, Mont-Rolland et Sandiara, comme zones d'expérimentation, puissent avoir des résultats qui puissent nous permettre d'étendre la stratégie au niveau national.

À quoi consiste la mise en œuvre du schéma directeur numérique ?

Pour le moment, on est sur la validation de la stratégie. Le cabinet choisi a fait ses réflexions et a produit le document. Actuellement, on est en train d'enrichir

le document avec les acteurs afin d'enrichir la démarche. Parce qu'on veut un i-services pour épargner au citoyen les nombreux déplacements. On a l'exemple de l'état civil qui coûte 300 FCfa. La personne qui a besoin de son document ne doit plus faire 300 km entre Dakar et Tambacounda uniquement pour cela. Donc, ce que nous voulons, c'est que le citoyen puisse bénéficier des services de la commune sans se déplacer tout le temps. La commune porte le développement économique du territoire, mais il faut aussi passer par le numérique pour savoir les ressources du territoire, ses potentialités et comment faire pour les valoriser. À travers le numérique aussi, on peut faire en sorte que le secteur privé local puisse agir. On peut donc améliorer le fonctionnement des collectivités territoriales à partir du numérique. D'ailleurs, il faut amener les maires à investir dans le numérique. Parce que le numérique permet de maîtriser son territoire.

Combien de temps va durer la période d'expérimentation ?

D'ici une année, les outils vont être installés et on va procéder aux essais pour voir, dans le cadre du développement économique, comment les utiliser. Aujourd'hui, quand on entre dans le site d'une commune comme Sandiara, on voit tout ce qui se fait comme activité économique, et le partenaire n'a pas toujours

besoin de se déplacer pour voir, mais le numérique permet d'avoir ce contact. Et lui aussi peut envoyer des mails et cela permet aux gens d'échanger et de mener des activités au bénéfice des populations.

Est-ce que ce projet ne constitue pas une menace pour les emplois dans les communes ?

C'est plutôt le contraire qu'il faut dire. Parce que les emplois numériques sont plus importants que les emplois classiques qui demandent plus de temps et plus d'énergie. Si on accompagne les acteurs, les jeunes peuvent saisir les opportunités qu'offre le numérique. Donc on peut augmenter, avec le numérique, le nombre d'emplois au niveau local. D'ailleurs, l'objectif c'est aussi cela : trouver aux jeunes des emplois et leur éviter d'aller dans les grands centres urbains. Avec le numérique, il y aura de nouveaux métiers que les jeunes pourront embrasser et trouver le bien-être au niveau des territoires.

Pourquoi les communes sénégalaises n'ont pas pris la pleine mesure du numérique, selon vous ?

C'est vrai qu'il y a un retard à ce niveau. Parce que tout simplement c'est un problème de moyens et surtout un problème d'instabilité, parce que tous les cinq ans, il y a une élection et cela fait que les équipes changent. On note donc une certaine instabilité au niveau des exécutifs locaux. Mais on a mis en place la fonction publique locale et cela permet une stabilité du personnel. Ce qui reste c'est de renforcer ce personnel, car même si le maire change, le dispositif



reste pour que les communes puissent soutenir le développement à la base.

Quelle est la place de votre structure, l'Adl, par rapport aux autres programmes tels que le PndI, l'Adm au sein du ministère ?

Le développement local est tellement vaste qu'une seule structure ne peut pas porter tout cela. Même les structures qui sont là ne suffisent pas pour porter le développement local. En réalité, tout est développement local. Toutes les structures qui sont dans le développement local œu-

vrent pour porter le développement à la base. L'Adl tout comme le PndI sont des bras techniques et il y a d'autres structures et des directions nationales qui ont des représentants au niveau local. Tout cela c'est pour porter le développement économique et faire de telle sorte que nos populations puissent aspirer à un meilleur devenir. Nous voulons améliorer les conditions de vie de nos populations et les moyens que l'État met à notre disposition, nous allons les mettre au profit des collectivités territoriales pour qu'elles puissent porter le développement des populations.

PHOTOGRAPHE À GOUDOMP

Diakaria Diamé «Tintou», des tranches d'histoire en clichés

Avec les téléphones smartphones et autres, les appareils photos tendent à disparaître. Ce qui fait que les photographes ne font plus recettes comme auparavant. Mais à Goudomp, le jeune Diakaria-Diamé alias « Tintou » garde toujours la pose, et aide les populations à immortaliser des moments importants de leur vie. Et dans son carnet d'adresses, il n'y a pas que les jeunes femmes. Des entreprises y sont bien cochées. Inخورablement, il résiste à la percée de la technologie.

GOUDOMP - Très connu à Goudomp, le photographe Diakaria Diamé a toujours la cote chez les jeunes femmes qui se bousculent dans son studio pour se faire tirer le portrait. Amicalement appelé Tintou, le jeune de 30 ans est un passionné de photographie. Le teint noir, le visage assez grand, Tintou impose par sa forte corpulence. Depuis 2002, il promène son appareil photo dans Goudomp, où il est très sollicité par une large clientèle. La localité comportait plusieurs photographes au début, aujourd'hui, il est le seul à occuper le terrain. À cette époque, se rappelle-t-il, lui et ses collègues étaient très sollicités, avant que les smartphones et autres ne leur mènent une concurrence... déloyale. En effet, avec les selfies, il n'était plus besoin de recourir au service des

photographes. Mais lui, il a tenu et continue de raconter des tranches d'histoire des populations de Goudomp.

Néanmoins, pour être dans l'air du temps, et ne pas perdre sa clientèle, il s'est reconverti au numérique, qui permet avant validation d'un cliché, de donner la possibilité au client de se faire photographe de nouveau.

Nouvelle tendance

« Le numérique permet ces types de facilités, car avant le tirage papier, on valide ensemble avec le client », a fait savoir le bonhomme. Ce qui fait qu'il est très sollicité. À en croire notre interlocuteur, avec les avantages du numérique, il dépense moins pour « laver » (produire) les pellicules. « Je gagne bien ma vie », lance-t-il, le sourire en coin.

En cette matinée du lundi 20 juin, nous l'avons trouvé en train de ranger ses bagages dans son studio. S'il n'est pas dans les cérémonies, Tintou y prend ses quartiers, préparant les clichés qu'il doit remettre à des clients. D'autres, en revanche, se déplacent pour récupérer des photos. Un travail pour le moins rentable, puisqu'il a pu développer d'autres activités. Par exemple, il s'est procuré des chaises et d'autres matériels qu'il loue lors des cérémonies organisées dans la commune. « Lors des Gamous à Goudomp et environs, je photographie beaucoup de pèlerins », dit-il avec enthousiasme. Demandez-lui s'il parvient à nourrir convenablement sa famille avec cette activité, Tintou ouvre grandement les yeux, met la main sur le menton et sourit avant de se prononcer. « J'ai envoyé mon frère en Europe grâce à mon travail. C'est moi qui ai payé son billet », révèle-t-il. Le photographe attiré de Goudomp informe avoir gagné des marchés à plusieurs reprises avec de grandes entreprises ou sociétés. « Il y a une année où j'avais gagné à peu près 300.000 FCfa avec le Crédit mutuel. Je



peux le dire ainsi puisque c'est moi qui prenais les photos de leurs clients et tant d'autres », lance-t-il.

Tintou ne se limite pas seulement à Goudomp commune, il se rend un peu partout dans le département, où il est très sollicité pour ses bonnes prises. « J'ai acquis de l'expérience. Tu ne peux pas faire presque 20 ans dans le métier et ne pas maîtriser ce que tu fais », indique-t-il. Avec la nouvelle tendance qui consiste à faire agrandir des photos pour en faire des posters, Tintou ne reste pas une journée sans recevoir un client. « Je ne me plains pas et ce qui est important dans la vie, c'est d'avoir un travail qui puisse te permettre de subvenir à tes besoins », soutient-il. Et pendant que des jeunes de son âge rêvent d'un ailleurs, lui, il tient à la belle vie de son Goudomp. Cette belle chaleur dans la communion, il la transpose jusqu'à la porte de son studio où ses amis et voisins aiment se retrouver pour la séance du thé, et refaire le monde, à travers de longues discussions. À Goudomp, la vie est assurément belle pour Tintou, l'appareil, accroché à l'épaule, continue à résister à la mutation du tout numérique...

Samba DIAMANKA
(Correspondant)

BIENNALE DAK'ART 2022

Le génie africain célébré à la galerie Yassine

Le cheminement de la démocratie sénégalaise, l'apport des noirs dans l'évolution de l'humanité et le mérite des pères fondateurs de la Cedeao sont les thèmes de trois expositions réalisées par Amadou Yacine Thiam dans sa galerie sise à Hann Marinas, le temps d'une biennale.

Depuis le 19 mai, Dakar est la capitale de l'art contemporain. Les artistes sénégalais et étrangers rivalisent de créativité, d'ingéniosité et de savoir-faire, dans le cadre de la Biennale de l'art africain contemporain « Dak'Art 2022 ». Dans les expositions « In » comme dans les « Off », la tonalité des œuvres renseigne sur la diversité et la richesse des cultures. Dans certains ateliers ou espaces dédiés, les thèmes des expositions rappellent un passé glorieux, un pan de l'histoire du monde ou encore rendent hommage à une élite, une génération d'hommes et de femmes distinguée. C'est le cas de la galerie Yassine, dirigée par Amadou Yacine Thiam.

Dans son complexe culturel, le Directeur Thiam a réalisé trois expositions dont la première s'intitule « Le cheminement de la dé-

mocratie sénégalaise ». L'auteur y magnifie l'exception sénégalaise. « Il s'agit de montrer le parcours exemplaire des personnalités politiques sénégalaises qui ont beaucoup œuvré pour la démocratie. De Carpot au Président Macky Sall en passant par Blaise Diagne, Ngalandou Diouf, notre pays s'est montré à la face du monde que c'est une terre de démocratie assez stable. Contrairement à plusieurs pays d'Afrique et d'ailleurs, le Sénégal n'a pas subi de soubresauts. Et la Biennale 2022 a été une occasion pour nous de montrer au monde que le Sénégal est une démocratie stable », explique Amadou Yacine Thiam.

Sa deuxième exposition est consacrée aux pères fondateurs de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) à qui il rend un vibrant

hommage. « Il faut reconnaître que ces politiques et chefs d'État africains se sont battus pour regrouper 15 pays dans une même communauté, afin de veiller sur la santé économique de la sous-région », déclare Amadou Yacine Thiam.

Dans sa troisième thématique, le galeriste apporte sa réponse à un ancien Président français qui, lors d'un séjour à Dakar, affirmait que les Africains et les noirs n'ont pas contribué à l'évolution de l'humanité. Et pour prouver le contraire au président-hôte, Thiam réalise une exposition d'abord en 2018 à la Faculté de médecine de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, puis au sein de sa galerie en 2022 lors de la Biennale. Et ces expositions ont démontré, preuves à l'appui que l'Afrique et sa diaspora ont bel et bien contribué à l'évolution du monde. « Les noirs et les afro-américains font partie des premiers et meilleurs inventeurs et scientifiques au monde. Ils se sont distingués dans les secteurs stratégiques comme la science,



Le galeriste Amadou Yacine posant à côté d'une œuvre.

la médecine, la technologie, entre autres », soutient le galeriste qui invite les Africains à rester eux-mêmes.

Dans la galerie, le bouillonnement créatif est manifeste. Une multitude d'œuvres d'art, dominées par le fer comme principal

matériau, attirent la curiosité du visiteur. De l'installation à la peinture en passant par la sculpture et la céramique, tout un savoir-faire et des techniques qui témoignent de la dextérité et du génie des artistes sénégalais.

Pape Coly NGOME

EXPOSITION « LES ÉVEILLÉES » AU MUSÉE HENRIETTE BATHILY

Arielle Augry immortalise des femmes de valeur

Sous le titre « Les Eveillées », l'artiste mosaïste, Arielle Augry, immortalise des figures féminines qui ont marqué l'humanité. Une exposition dédiée est à voir jusqu'au 30 juin au Musée de la Femme Henriette Bathily.



Avec talent et minutie, la mosaïste Arielle Augry célèbre la femme.

Pour la postérité. Dans le programme « Off » de la Biennale de Dakar, le Musée de la Femme Henriette Bathily honore des femmes de valeur au travers d'une exposition sous le titre « Les Eveillées ». Ces figures ont marqué l'humanité du Sénégal à l'Allemagne, du Kenya à l'Inde, des États-Unis à la France. De Marie Angélique Savané à Mati Diop en passant par Aline Sitoé Diatta, Rosa Parks, Nina Simone, Tina Turner, Maria Callas, Fatou Diome, entre autres, elles ont imprimé un cachet particulier dans la marche du monde.

L'artiste mosaïste Arielle Augry, avec talent et minutie, a réalisé leur portrait. Elle a procédé, avec délicatesse, à un assemblage de petites pièces avec cette diversité de matériaux : miroir, coquillage, carreau, pour représenter des personnages.

Mosaïste installée depuis une

quinzaine d'années sur l'île de Ngor où elle excelle dans la réalisation de carreaux artistiques pour cuisine, salle de bain, piscine, Augry s'est inscrite depuis trois ans dans un projet personnel moins physique. L'artiste a commencé par faire des tableaux et cherché un sujet. Elle s'est posé la question de son parcours. « Qu'est-ce qui a alimenté ma vie ? », s'interroge Arielle Augry avec son point de vue sur les choses. C'est dans ce contexte qu'est venu ce sujet. « La personne que l'on est est la somme de toutes ces rencontres », opine l'artiste. Selon elle, beaucoup de femmes ont touché et alimenté sa vie.

De confession bouddhiste, Augry s'investit depuis son adolescence dans une recherche spirituelle. À ses yeux, la notion de l'éveil, c'est cette possibilité qu'on a chacun de plonger au plus pro-

fond de nous-même pour trouver autre chose que notre mental ou notre égo et de voir en nous-même à la fois notre unité, notre amour, notre existence. Avec cette conscience pluridimensionnelle, avance la mosaïste, cela crée une sorte d'éveil avec cette liberté de s'exprimer avec sa propre personnalité, son talent particulier.

Pour Arielle Augry, ces femmes qu'elle a immortalisées sont des éveillées. « Elles ont mené jusqu'au bout leur propre essence au travers de leur don particulier », remarque l'artiste. Certaines de ses figures sont humoristes, combattantes, féministes, d'autres s'engagent pour le climat. Chacune a la chose qui l'intéresse dans la vie avec le talent de pouvoir défendre quelque chose et cristalliser autour de soi d'autres personnes qui pensent cela. Celles-ci ne vont pas forcément combattre pour cela ou être artistes. « Elles vont, dans leur domaine de vie, être touchées par ces femmes pour développer leur propre talent pour un monde apaisé », soutient la créatrice.

L'exposition « Les Eveillées », c'est également un volet pédagogique avec des fiches bio qui présentent ces différentes héroïnes. Avec son expérience de professeur de français et d'art plastique, Augry a nourri le désir de toucher les plus jeunes et les jeunes.

Avec cette déclinaison, la découverte de ce plaisir artistique se prolonge jusqu'au 30 juin au Musée de la Femme Henriette Bathily à la Place du Souvenir africain.

E. Massiga FAYE

NIGERIA

Une école de cinéma veut internationaliser Nollywood



À partir de Lagos, le cinéma nigérian veut s'exporter en dehors du continent africain.

Casquette à la Spielberg sur la tête, l'apprentie-réalisatrice Esther Abah donne ses dernières instructions à son actrice et repart s'installer derrière le moniteur. Dans les studios de l'académie EbonyLife Creative, une école de cinéma flamboyante neuve à Lagos, l'équipe d'une trentaine d'étudiants est « prête à tourner ». Dans ce faux-confessionnal en velours, ils filment leur court-métrage « Mon Père pardonnez-moi ». "3. 2. 1. Action !", lance la jeune réalisatrice, pendant que, sur les conseils d'une professeure, l'ingénieure-son ajuste encore sa perche.

À 30 ans, Esther Abah a déjà réalisé plusieurs courts-métrages et clips au Nigeria. Mais en intégrant l'école, elle « souhaitait apprendre à faire des films avec une autre perspective », dit-elle à l'Afp.

Basée à Lagos, la capitale culturelle bouillonnante du Nigeria et de toute l'Afrique de l'ouest, cette académie vise à former des jeunes professionnels de Nollywood, la très puissante industrie du cinéma nigériane, à réaliser des films capables de s'exporter

en dehors du continent africain.

Fait rare dans le pays, les formations sont gratuites et entièrement financées par l'État de Lagos, qui a compris que sa jeunesse créative et ambitieuse est une vraie richesse, et un immense pourvoyeur d'emplois potentiel si le secteur est mieux encadré. « Nous voulons que nos étudiants soient capables de raconter des histoires nigérianes à destination d'un public international, dans un format qui soit accessible au monde entier », explique à l'Afp le directeur de l'école, Theart Korsten.

Tous les métiers du cinéma y sont représentés - réalisation, jeu d'acteur, production, scénario, son, direction artistique...- et tous les professeurs sont Nigériens, Sud-africains ou Kényans, avec une expérience à l'international. Jusqu'à récemment, Nollywood, qui produit plus de 2.500 films par an, ne cherchait pas activement à conquérir le marché mondial, forte des 215 millions d'habitants du Nigeria et d'une influence culturelle immense sur le continent.

AFF

Détente

Par Ambroise MENDY

- MERCREDI 22 JUIN - FETE A SOUHAITER : ST. ALBAN
- MERCREDI 22 : ZUL XAADA (DIGGI TABASKI) 1443 DE L'HEGIRE (CONACOC)

www.lesoleil.sn

agenda

dakarois

SAMU NATIONAL
15 15 - 33.869.82.52
S.U.M.A.
33 824 24 18
SUMA-MEDECIN
33 864 05 61 - 33 824 60 30
S.O.S MEDECINS
33 889 15 15
HOPITAUXr
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) :
33 869 40 50
CENTRE ANTI POISON
818 00 15 15
EAU - SDE
Service dépannage
& Renseignements
800.00.11.11
(appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
(appel gratuit)
81 800.10.12
SENELEC
Service Dépannage
33 867.66.66
TELEPHONE
Renseignements Annuaire :
1212
Service Dérangements :
1413
Service Clients :
1441
SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18
TRANSPORTS
Société nationale de Chemins
de Fer du Sénégal (SNCS) :
33 823.31.40
AIBD SA
Tel : 33 939 63 00
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.45.24
Pilotage : 33 849.45.45
HEURES DE PRIERES MUSULMANES
DU 17 au 23 Juin 2022
* Fadiar : 05H 27
* Souba : 05H 42
* Tisbar : 14H 15
* Takussan : 17H 00
* Timis : 19H 49
* Guéwé : 20H 49
HEURES DE MESSE
• Cathédrale : 7H-18H30
• Martyrs de l'Ouganda :
6H30-18H30
• Saint Joseph : 18H30

le soleil

Quotidien national
édité par la Société
Sénégalaise de Presse
et de Publications (SSPP)
ISSN 0850-0703
Adresse :
Route du Service
Géographique
Hann - Dakar R.P. (Sénégal)
BP 92
Standard
Tél : 33 859.59.59
Directeur Général,
Directeur de la Publication
Yakham MBAYE
Secrétariat DG
Tél : 33 859.59.00
Directeur des Rédactions
Daouda MANE
Tél : 33 859 59 10
dmanesn@gmail.com
Directeur adjoint
des Rédactions
Sidy DIOP
Tél : 33 859 59 41
sydiop@gmail.com
Rédacteur en chef
Malick CISS
Tél : 33 859 59 25
cissmalick@gmail.com
Rédacteur en chef
adjoint
Samboudian KAMARA
Tél : 33 859 59 28
samboudian@gmail.com
Département commercial
& Marketing
Tél : 33 859 - 59 09
33 859 - 59 - 44
Service commercial
Tél : 33 859 59 43
33 859 59 33
Abonnement :
33 859.59.33
Recouvrement :
33.823.89.83
Télécopie - Fax :
33 832.08.86 – 33
859.60.50
Impression :
LE SOLEIL
Internet :
http://www.lesoleil.sn
Email : lesoleil@lesoleil.sn
Le Soleil est membre
du MEDIAF
http://www.mediaf.org

mots croisés

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

PROBLEME N° 13 184

HORIZONTALEMENT : 1 - Ustensile de table - **2** - Atmosphère qui entoure ou semble entourer un être - Ecrasas entre les doigts - **3** - Cours d'eau d'Asie - Commune française - **4** - Processus de vieillissement biologique - **5** - Est à rendre un jour - Dieu du tonnerre et des Eclairs - A l'intérieur - **6** - Volonté puérile - Passionné - **7** - Oiseau - Pour moi - **8** - Barre de fermeture - Unité de mesure des flux lumineux - **9** - Rivière de Suisse - Nécessité - **10** - A venir

VERTICALEMENT : 1 - Jeune volatile - **2** - Théologien musulman - Forme de supplice - **3** - Se soulage - Ecot - **4** - Soleil égyptien - Communauté slave - **5** - Epée longue et droite - Symbole chimique - **6** - Marque la surprise - Durillon - Monnaie romaine - **7** - Personne particulièrement ennuyeuse - **8** - Possessif - Sans consistance - **9** - Réprimande - Une Golda célèbre - **10** - D'un mouvement du judaïsme de la période du Second Temple

SOLUTION DU PROBLÈME N° 13 183

HORIZONTALEMENT : 1 - TERREPLEIN - **2** - API - NIELLE - **3** - NIOS - EPIER - **4** - Z - MOT - I - TO - **5** - AE - CENSE - N - **6** - NNE - RIO - PI - **7** - INTE-RESSEE - **8** - EUH - E - TARN - **9** - NIER - VELIN - **10** - SERFOUETTE

VERTICALEMENT : 1 - TANZANIENS - **2** - EPI - ENNUIE - **3** - RIOM - ETHER - **4** - R - SOC - E - RF - **5** - EN - TERRE - O - **6** - PIE - NIE - VU - **7** - LEPISTOTEE - **8** - ILET - PERIT - **9** - ILET - PERIT - **10** - NERONNIENNE

mots en croix

Après avoir rempli la croix, vous obtiendrez horizontalement et verticalement six (6) mots de sept (7) lettres chacun.

T

R

D

O

E

I

T

O

E

M

C

U

E

T

T

S

E

E

408

SOLUTION MOTS EN CROIX N°407

HORIZONTALEMENT : MONTEUR - DESISTE - EPELENT

VERTICALEMENT : CONSENT - VETILLE - PRESENT

SOLUTION MOTS FLECHES N° 4772

D

C

A

P

A

R

F

I

L

A

N

D

R

E

U

S

S

E

C

U

R

I

T

A

I

R

E

A

P

P

A

T

E

S

P

E

R

I

R

I

A

T

O

U

T

E

L

G

O

D

E

T

R

N

P

S

L

P

O

L

I

C

I

E

R

E

E

P

O

L

I

O

U

S

A

G

E

R

I

A

N

T

S

M

R

D

S

P

T

T

A

M

A

E

R

L

I

E

N

I

S

S

E

I

E

E

H

O

I

O

F

E

T

I

D

E

N

A

T

T

A

I

T

D

O

P

E

N

T

R

A

S

I

N

I

N

I

E

R

E

F

O

N

I

O

N

T

S

E

B

A

N

G

T

A

G

mots fléchés

N° 4773

Baisse

Trouble

Batailleras

Construites

Les points cardinaux

Verts

Récipients

Dédain

Droque dure

Pareil

Métal couru

Avaies

Flemme

Dinosaures herbivores

Endommagée

Allure de navire

Aurochs

Blousées

Vieille note

De la même mère

Chez le notaire

Eclats de voix

Genre de musique

Au bas du pli

Avant-scène

Schlingue

Eclos

Après la SDN

Petit numéro

Commune de France

Cabossé

Mise à l'épreuve

Voeux

Vallée envahie

Sur la gauche

Dans

Virtuose

Le derrière

Pouffes

Classa

Il partait en flèche

Canton suisse

Empereur déchu

Instrument à cordes

Egypte, Syrie... Yémen

Mesure de longueur

Récipient de labo

Homme du désert

Nacrera

Hotu

7 erreurs

PAR SAMBA FALL

Email : samfal56@yahoo.fr

Tel : 77.641.48.63

En reproduisant ce dessin, notre dessinateur, Samba Fall, a volontairement commis 7 erreurs. Il vous propose de les retrouver.

1. Le nombre de pots de peinture par terre.

2. La taille du sac du journaliste au premier-plan.

3. Le nombre de bracelets au poignet droit du peintre.

4. La longueur du pinceau du peintre.

5. Le bouton de manchette du politicien.

6. Le bracelet au poignet droit de la journaliste.

7. Le placement du bouton au bas de la veste du politicien.



Solution du jeu N°2978 des 7 erreurs

nécrologie

DECES

Demba KONATÉ

a rejoint Son Créateur, nous nous inclinons devant le décret divin ! Le Coran était son viatique !



La famille, les amis, voisins, collègues et le travail bien fait rythmaient sa vie. A travers toi Demba, nous avons appris à franchir les obstacles de la vie sans avoir peur, à penser aux autres avant nous-mêmes !

La bonté de ton coeur, la loyauté de ton caractère, la noblesse de tes sentiments t'ont concilié l'estime de tous. Merci pour ce que tu as été pour nous !

La famille Konaté et alliés réitérent leurs sincères remerciements à tous ceux qui les ont soutenus, au Directeur et au Personnel du Cabinet Atepa dont Demba faisait partie.

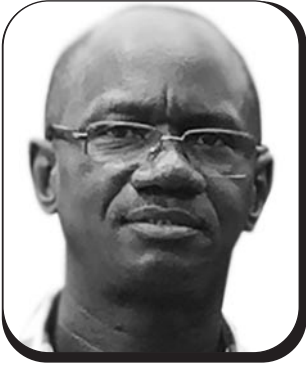
Que le Tout-Puissant entende vos prières et que Firdawsî soit la demeure éternelle de Demba Konaté.

Fatiha + 11 likhlass

(22 06 22)

SOUVENIR

22 juin 2019 - 22 juin 2022



Mouhamadou El Bachir LO

Nous ne cesserons de prier pour le repos de ton âme. Qu'Allah (SWT), par la grâce de son Prophète Mohamed Rassoullilah (PSL), t'accorde le confort de son Paradis Céleste.

Amin

Fatiha+11 Ikhlass

(22 06 22)

Annonces légales

FRANCOIS SARR ET ASSOCIES
Société Civile Professionnelle d'Avocats
33, Avenue Léopold Sédar SENGHOR
BP 160

Il a été rendu le **05 Janvier 2022** par le Tribunal du Travail Hors Classe de DAKAR, une décision dans la cause qui a opposé **Monsieur Mamadou DIOP & 68** autres travailleurs demeurant tous à Dakar mais élisant domicile en l'Etude de « **FRANCOIS SARR & ASSOCIES** » S.C.P d'Avocats, 33 Avenue Léopold Sédar SENGHOR à la **Société SEN INTERIM** qui avait sa résidence à la rue Aimé Césaire , Fann Point E, Résidence MAIMOUNA à Dakar.

La société **SEN INTERIM** non comparant à l'audience ni personne pour elle a été condamné à leur payer diverses sommes d'argent.

Il est précisé qu'aucune opposition ne sera recevable passé le délai de 15 jours si le défaillant réside dans le territoire de la République du Sénégal, délai auquel s'ajoutent dans les autres cas, ceux prévus par l'article 41 du Code de procédure civile.

LA SCP

Annonces légales

COUR D'APPEL DE DAKAR
TRIBUNAL D'INSTANCE HORS CLASSE DE DAKAR

GREFFE

EXTRAIT
JUGEMENT
DE DIVORCE

Par jugement n°1018 du **09.03.2022**, le Tribunal d'Instance Hors Classe de Dakar a prononcé le divorce entre **Sadaga Laurent BADIANE** et **Mame Diarra FALL NOUNEZ**, pour incompatibilité d'humeur aux torts exclusifs de l'épouse.

Fait à Dakar le 21 Juin 2022

L'Administrateur du GREFFE

Agences Commerciales «Le Soleil»

Thiong : 33.889.33.77

VDN : 33.823.89.83

SERVICE
ABONNEMENT
«Le Soleil»

Tél. 33.859.59.33



BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner sous plis à SSPP le Soleil - Service d'abonnements
Bp 92 Dakar RP / Tel : 33 859 59 33 - Fax : 33 832 08 86

Date_____

OUI, je désire m'abonner au quotidien le Soleil pour

☐ 12 mois : 58 000 F CFA ☐ 06 mois : 30 000 F CFA ☐ 03 mois : 16 000 F CFA

Je commande_____/jour : exemplaire (s)
soit un montant de_____ F CFA

Début d'abonnement : _____
Fin d'abonnement : _____

Je désire recevoir une facture acquittée

Veuillez trouver ci-joint mon règlement
à l'ordre de la SSPP le Soleil

Veuillez préciser en chiffres et en lettre la
somme à payer_____ F CFA

Je règle

☐ Par chèque bancaire certifié à
l'ordre de la SSPP le Soleil

☐ Par virement bancaire au compte
SN011 01005 005007102732 12

☐ Par mandat-lettre au nom de
la SSPP le Soleil

MES COORDONNEES

Structure _____
Adresse _____
Code postal _____ Rue _____
Ville _____
Tel _____ Fax _____ E mail _____

SERVICE DIFFUSION
ET DÉVELOPPEMENT

CLIENT

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU SENEGAL



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Référence de publication : Appel d'Offres National (AON) N° F_SG _009 paru dans le journal « LE SOLEIL » N° 15 560 du 08 avril 2022

Identification du marché : Renouvellement des licences Microsoft //Relance.

Nombre d'offres reçues : quatre (04)

Nom des soumissionnaires :

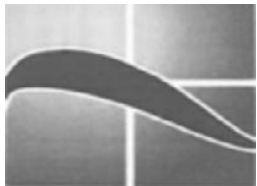
- 1- HARD TECH SYSTEMS
- 2- SOLID ;
- 3- SESA TECHNOLOGIES ;
- 4- SCSi GROUPE.

Nom de l'attributaire provisoire :

Nom de l'attributaire provisoire	Adresse	Montant en FCFA TTC	Délai de livraison
SCSi GROUPE	VDN villa N°7 Agora Center	155 553 440	15 jours après notification du marché

La publication du présent avis est effectuée en application de l'Article 84, alinéa 3 du Code des Marchés publics, ouvre le délai de recours gracieux auprès de la SONES en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Organe chargé de la Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'Article 90 dudit Code.

LE DIRECTEUR GENERAL
M. CHARLES FALL



ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE SENEGAL

SOCIETE DE GESTION DE L'ENERGIE DE MANANTALI

OMVS SOGEM

PROJET : PROJET DE RENFORCEMENT ET D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE L'OMVS/MANANTALI 11

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

Objet : Sélection d'une entreprise pour la recherche de financement, les études et la construction de la ligne biterne 225 kV Yelimané (Mali)-Tintane-Kiffa et Tintane-Aioun (Mauritanie)/Projet Manantali II SOGEM/OMVS.

ADDITIF NO 1 -REPORT DE LA DATE DE LA VISITE DE SITES

Anciennes dispositions	Nouvelles dispositions
PREMIERE PARTIE-Procédures d'ael d'offres	
IS 7.4 Une réunion préparatoire aura lieu au lieu et date ci-après : <u>Lieu</u> : Hôtel IMAN/Nouakchott-Mauritanie <u>Date</u> : 24 Juin 2022 Heure : 10 HOO heures précises (Heure de Mauritanie) Une visite du site sera organisée par le Maître de l'Ouvrage aux lieux et dates ci-après : <u>Lieux</u> : Yélimané (Mali)-Tintane-Kiffa et TintaneAioun (Mauritanie) <u>Lieu et date de rendez-vous pour le démarrage de la visite</u> : Kiffa, place de la Willaya, le 20 juin 2022 à 10 heures précises <u>Dates de la visite</u> : 20 au 22 Juin 2022 <u>Date de retour sur Nouakchott</u> : 23 Juin 2022 La participation à la visite de site est obligatoire. Elle sera sanctionnée par une attestation de participation délivrée par la SOGEM qui fera partie intégrante de l'offre, sous peine de rejet.	IS 7.4 Une réunion préparatoire se tiendra, le lundi 25 juillet à 10 HOO heures précises (Heure de Mauritanie), par vidéo-conférence. Une visite du site sera organisée par le Maître de l'Ouvrage aux lieux et dates ci-après : <u>Lieux</u> : Yélimané (Mali)-Tintane-Kiffa et Tintane-Aioun (Mauritanie) <u>Lieu et date de rendez-vous pour le démarrage de la visite</u> : Kiffa, place de la Willaya, le lundi 18 juillet 2022 à 9 heures précises. <u>Dates de la visite</u> : 18 au 23 juillet 2022 <u>Date de retour sur Nouakchott</u> : 24 Juillet 2022 La participation à la visite de site est obligatoire. Elle sera sanctionnée par une attestation de participation délivrée par la SOGEM qui fera partie intégrante de l'offre, sous peine de rejet.

Cet additif fait partie intégrante du DAO et modifie les passages ci-dessus cités. Toutes les autres clauses et conditions du DAO n additif no 1 demeurent inchangées et de stricte application.

22 06 2022 - AS



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES

PROJET DE ZONE DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE DU CENTRE



Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle du Centre (Agropole Centre)

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



Publication des Plans d'Actions de Réinstallation (PAR) Abrégés des modules régionaux de Kaolack (Médina Sabakh), Kaffrine (Kahi) et Diourbel (Ndangalma)

1. DESCRIPTION DU PROJET AGROPOLE CENTRE

Le Gouvernement de la République du Sénégal est en train de préparer, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de la Coopération Technique Belge (ENABEL), le Projet de Zone de Transformation Agro-industrielle du Centre (Agropole Centre), initié dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE).

Le Projet Agropole Centre vise à contribuer à la transformation structurelle de l'économie par le renforcement des capacités de transformation agro-industrielle du pays et couvre quatre (04) régions que sont Kaolack, Diourbel, Kaffrine et Fatick.

Le Projet vise spécifiquement à : (i) créer les conditions favorables à l'investissement privé dans la transformation industrielle des produits agricoles, ainsi que la fourniture d'intrants et de services ; et ii) renforcer les capacités des acteurs des filières prioritaires à accroître durablement la productivité agricole. Les objectifs du projet sont atteints à travers la mise en œuvre de trois (3) composantes :

Composante A « Renforcement des capacités de transformation agro-industrielle et mise en marché » ;

Composante B « Accroissement durable de la productivité des filières agro-industrielles » ;

Composante C « Coordination, Gestion et Suivi-évaluation ».

2. OBJECTIFS DES PLANS D'ACTIONS DE REINSTALLATION ABREGES

Dans le cadre de la préparation du Projet Agropole Centre, des Plans d'Actions de Réinstallation (PAR) Abrégés ont été élaborés, pour définir le cadre juridique et institutionnel applicable, ainsi que les conditions de déplacement, de compensation et de réinstallation des personnes affectées par la construction des modules régionaux de Kaolack (Médina Sabakh), de Kaffrine (Kahi) et de Diourbel (Ndangalma). Ces PAR Abrégés visent assurer la conformité du projet avec les politiques de sauvegardes de la Banque Africaine de Développement (BAD), la législation environnementale du

Sénégal et la réglementation nationale en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique.

3. DISPONIBILITE DES PLANS D'ACTIONS DE REINSTALLATION ABREGES

Les Plans d'Actions de Réinstallation (PAR) Abrégés des personnes affectées par la construction des modules régionaux de Kaolack (Médina Sabakh), de Kaffrine (Kahi) et de Diourbel (Ndangalma), sont disponibles et peuvent être consultés, par tous ceux qui en éprouvent l'intérêt, aux adresses suivantes :

- **Site Web du Ministère de l'Economie du Plan et de la Coopération**
www.economie.gouv.sn : <https://www.economie.gouv.sn/fr/articles/10-06-2022/plans-dactions-de-reinstallation-de-lagropole-centre-kahi-medina-sabakh>

- **Cellule d'Exécution du Projet (CEP) des Agropoles**
Lot N° 15- Lotissement Mermoz Extension
en face de l'ONG 3D
Tél : 33 864 35 15
Email : cepagropole@gmail.com

- **Communes** : Médina Sabakh (Département de Nioro), Ndangalma (Département de Bambey)
Kahi (Département de Kaffrine)

Les commentaires produits sur ces PAR Abrégés pourront être déposés dans les structures mentionnées ci-dessus ou envoyés par mail à : malick.diagne@agropole.sn

Le Coordonnateur National
de la Cellule d'Exécution du Projet des Agropoles

Monsieur El Hadj Djily Mbaye LÔ

22 06 2022 - AS

►Basket PRÉPARATION DE LA 3^{ÈME} FENÊTRE QUALIFICATIVE AU MONDIAL

Dakar Arena accueille finalement les «Lions»

L'équipe nationale de basket hommes va finalement accéder à Dakar Arena pour les besoins de sa préparation en direction de la 3e fenêtre des éliminatoires à Alexandrie et qualificatives au Mondial 2023. Tout est bien qui finit bien donc. En effet, hier, des tractations ont eu lieu pour trouver la bonne formule permettant à la sélection nationale de disposer de la salle. À en croire le président de la Fédération de basketball, une solution a été finalement trouvée avec la Sogip pour permettre aux «Lions» de s'y entraîner dans le cadre de sa préparation. Selon Babacar Ndiaye, il s'agissait d'une incompréhension. «Comme je l'ai dit, c'est un malentendu», a-t-il précisé.

La Fsbbs n'avait pas apprécié la facture qui lui avait été présentée par la Sogip, lundi dernier, à payer pour un montant de 1,6 million de FCfa, en plus de la société de nettoyage. Ce qui avait irrité la Fédération sénégalaise de basket. Finalement, les deux parties se sont retrouvées, hier, pour lever cette équivoque.

Ainsi, les protégés du sélectionneur national, Boniface Ndong, entameront ce soir leur préparation dans la salle de Dakar Arena, en attendant leur voyage prévu lundi prochain en direction de l'Égypte. Même si tous les joueurs convoqués n'ont pas encore rejoint la Tanière, le coach Ndong va devoir trouver des suppléants devant défendre le leadership de la poule D dans cette compétition. Pour pallier les absences de Clévin, l'Américain naturalisé Sénégalais, Khalifa Diop, Mbaye Ndiaye, Branco Badio, tous retenus aux États-Unis pour la cérémonie de draft Nba et la Summer League, les locaux vont devoir saisir leur opportunité. Jean Jacques Boissy, Alkaly Ndour, Pape Moustapha Diop, Makhtar Guèye seront emmenés à combler l'effectif du sélectionneur Boniface Ndong. Malgré cette situation, le Sénégal ne manque pas d'arguments pour garder intact ses chances de rester en pôle position dans le groupe D où il affrontera l'Égypte, le Kenya et la Rd Congo.

Cheikh Malick COLY

► Natation CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE TUNIS (20-25 AOÛT)

Le Sénégal veut faire mieux qu'à Accra

La natation sénégalaise prépare actuellement les 15èmes championnats d'Afrique de Tunis qui se tiendront du 20 au 25 août avec en toile de fond la défense du titre continental pour Oumy Diop au 100 m papillon. Une belle perspective pour les nageurs sénégalais qui comptent améliorer leurs performances d'Accra 2021.

Après les 14èmes championnats d'Afrique d'Accra (11-17 octobre 2021) où le Sénégal s'était classé 4ème avec la médaille d'or pour Oumy Diop et quatre médailles de bronze pour ses équipes de relais (4 x 100 m nage libre et 4 x 200 m nage libre hommes, relais 4 x 100 m nage libre dames et 4 x 100 m nage libre mixte), la Fédération sénégalaise de natation entend faire plus à Tunis, selon son président Maguette Fatim Dièye. Et pour mieux préparer cette échéance, trois nageurs ont été désignés par la Direction technique nationale pour participer aux championnats du monde grand bassin qui se déroulent présentement à Budapest, en Hongrie. «Nous avons deux nageurs, Steven Aimable et Oumy Diop qui vont participer aux compétitions en piscine. Il y a également Ousseynou Diop qui va participer en eau libre qui est une compétition Open sur 5 km en mer. Nous avons comme chef de délégation Lamine Ndoeye, vice-président de la Fédération et comme entraîneur Aïssatou Diop. Il faut également souligner que c'est sur la base d'une présélection de la Direction technique que ces deux nageurs ont été retenus», a souligné M. Dièye.

L'objectif est, selon la Direction technique nationale de la nata-

tion, de permettre à ces nageurs de battre leur record personnel ou même national. Mais aussi et surtout de bien préparer les championnats d'Afrique de Tunis en août prochain. Cette préparation, faut-il le rappeler, a déjà bien commencé, puisque tout dernièrement, les nageurs sénégalais s'étaient bien illustrés lors des 8èmes championnats d'Afrique de la Zone 2 à Dakar (28-29 mai). «Lionnes» et «Lions» avaient, en effet, permis au Sénégal de terminer premier sur tous les tableaux avec une belle moisson de 26 médailles d'or, 15 en argent et 13 en bronze devant 17 pays. Et c'est justement sur cette dynamique que la Fédération veut surfer pour se présenter à Tunis en août. « Nous comptons y aller avec 10 nageurs dont 5 garçons et 5 filles. Oumy Diop, qui avait été sacrée championne d'Afrique au 100 m papillon à Accra en 2021, défendra son titre. Nous avons aussi les différentes équipes de relais qui comptent améliorer leurs performances d'Accra et de Dakar. Ce ne sera pas facile, car il y aura de grands pays de natation à Tunis. Mais le Sénégal jouera à fond ses chances de médailles », a promis le président de la Fédération.

Cheikh Fantamady KEITA

Der Mon Academy est un centre de formation et de certification spécialisé dans le développement des capacités en matière d'Hygiène, Sécurité du Travail et Environnement (HSE) pour les entreprises industrielles, agroindustrielles, du BTP et, plus spécifiquement, pour les sociétés de transport maritime ou de gestion portuaire et les exploitations pétrolières et gazières sur terre et off-shore, etc.

Les perspectives de croissance dans notre activité étant très fortes, nous cherchons à renforcer notre équipe dirigeante par le recrutement d'un :

RESPONSABLE COMMERCIAL

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur du Centre de formation, le Responsable Commercial aura pour objectifs de :

- Définir et développer la stratégie commerciale avec l'appui éventuel d'une agence de marketing/communication
- Conduire des études et des analyses de marché pour appuyer et mettre à jour les business plans sur les opportunités commerciales (expansion, développement de l'activité, etc.)
- Comprendre les exigences des clients et prospects et s'assurer que leurs besoins sont satisfaits
- Développer les ventes et le portefeuille des clients
- Fidéliser la clientèle par une gestion de proximité de la relation avec les clients
- Bâtir et entretenir des partenariats rentables avec les grands comptes du secteur privé et les institutions publiques
- Construire une forte notoriété institutionnelle basée sur la qualité des services offerts aux clients et sur des supports de communication modernes et diversifiés

PROFIL :

- Être titulaire d'un BAC+5 en Marketing, Communication et/ou Commercial
- Avoir une expérience avérée d'au moins 3 ans en tant que Responsable commercial
- Avoir une expérience avérée en gestion des relations avec les grands comptes
- Bonne compréhension des méthodes d'études de marché et de lancement de campagnes de communication
- Bonne compréhension de la dimension Hygiène, Sécurité du travail et Environnement dans les entreprises
- Excellentes capacités de communication et interpersonnelles
- Maîtrise parfaite du français et de l'anglais, à l'oral et à l'écrit
- Être âgé de 30 ans au minimum et autour de 35 ans

Les dossiers de candidature (CV + lettre de motivation) devront être envoyés au plus tard le **02 juillet 2022** par courrier électronique à l'adresse suivante : **recrutdma@gmail.com**

22 06 2022 -AS

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple-Un But-Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL



Projet d'Intensification Eco-Soutenable De l'Agriculture dans les Niayes (PIESAN)



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Numéro de l'appel d'offres	AO n° F_PIESAN_020
Dénomination du marché	Acquisition de véhicules et motos : - lot 1 : Acquisition d'un (01) véhicule 4X4 station wagon - lot 2 : Acquisition de huit (08) véhicules 4X4 pickup double cabine - lot 3 : Acquisition de cinq (05) Motos tout terrain - lot 4 : Acquisition de deux (02) Motos quads tout terrain
Nombre d'offres reçues	Cinq (05) : EMG UNIVERSAL AUTO ; CAETANO FORMULA ; LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE ; TATA INTERNATIONAL ; ECOREL.
Nom attributaire provisoire	Lot 1 : Infructueux Lot 2 : Infructueux Lot 3 : LA SENEGALAISE DE L'AUTOMOBILE Lot 4 : Infructueux
Montant de l'offre retenue provisoirement	Lot 3 : Sept millions cinq cent mille (7 500 000) FCFA HT.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du code des marchés publics. Elle ouvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès du Coordonnateur du Projet d'Intensification Eco-Soutenable de l'Agriculture dans les Niayes (PIESAN), puis dans un deuxième temps d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 89 dudit code.

Le Coordonnateur du PIESAN

22 06 2022 -AS

► Football SADIO MANÉ AU BAYERN

À Munich, c'est déjà l'effervescence



C'était l'effervescence, hier, dans la ville de Munich (Allemagne) et sur les réseaux sociaux suite à l'arrivée de l'international sénégalais Sadio Mané. Il a, en effet, effectué, hier, la traditionnelle visite médicale pour conclure son nouveau contrat avec le Bayern. Une nouvelle aventure qui commence donc pour le champion d'Afrique après un passage plus que réussi à Liverpool.

Sadio Mané est enfin arrivé à Munich, dans l'optique de s'engager avec le Bayern. L'international sénégalais a passé sa visite médicale avant de parapher son contrat avec le club allemand, rapportent le quotidien Bild et le magazine spécialisé Kicker. Arrivé à bord d'un jet privé, l'ancien attaquant des Reds de Liverpool, 30 ans, a été conduit dans un hôpital de la ville où l'attendait un médecin du Bayern Munich. Il s'agit d'un pas supplémentaire vers son transfert dans le club champion d'Allemagne pour un montant

estimé à 40 millions d'euros environ. « Nous sommes heureux et fiers d'avoir pu amener une telle star mondiale à Munich. La journée s'est très bien passée. Sadio est à l'aise. Ses proches et ses conseillers sont dans d'excellentes conditions », a fait savoir Hasan Salihamidžić, directeur sportif du Bayern Munich, au micro de Taggat.sn.

Sadio Mané pourrait signer pour trois saisons et sa première conférence de presse sous ses nouvelles couleurs aurait lieu dès ce mercredi. Candidat au Ballon d'or cette année, le vainqueur de

la Coupe d'Afrique des nations avec le Sénégal et finaliste de la Ligue des champions avec Liverpool renforcerait un club qui s'appête à perdre son buteur vedette, le Polonais Robert Lewandowski. C'est d'ailleurs ce qui explique toute la tempête médiatique qui a accompagné la signature et l'arrivée du joueur en Bavière. Vêtu des couleurs bavaroises, Mané a signé ses premiers autographes au Bayern et posé avec le drapeau du Sénégal aux côtés d'un supporter sénégalais. Ces clichés qui ont fait le tour du net et suscité beaucoup d'enthousiasme pour les fans de la vedette des «Lions» montrent qu'une nouvelle page est en train de s'ouvrir pour Sadio Mané après 8 années passées en Angleterre.

Papa Alioune NDIAYE

► Athlétisme SANGONÉ KANDJI, CHAMPIONNE D'AFRIQUE DU TRIPLE SAUT

«Malgré tout ce que j'ai réalisé, mon pays n'a rien fait pour moi»

Médaillée d'or au triple saut avec un bond de 13,76 m aux championnats d'Afrique d'athlétisme de Maurice (8 au 12 juin 2022), Sangoné Kandji a ainsi allongé son palmarès déjà éloquent. La spécialiste des sauts horizontaux soutient avoir consenti d'énormes sacrifices pour étoffer son pedigree et faire honneur à sa Nation. Mais, en retour, cette « diplômée chômeuse » de 30 ans, regrette de n'avoir reçu aucun soutien de l'État.

Plusieurs fois championne du Sénégal, championne d'Afrique juniors du saut en longueur à Maurice en 2009, médaillée de bronze en 2011 aux championnats d'Afrique juniors au Botswana, médaillée d'or du triple saut en 2017 aux Jeux de la Solidarité islamique à Bakou (13,05 m), Sangoné Kandji a ajouté une belle ligne à son brillant palmarès lors de la 22ème édition des championnats d'Afrique d'athlétisme, disputée à Maurice du 8 au 12 juin dernier. Avec une performance de 13,76 m, la spécialiste des sauts horizontaux a, en effet, décroché le titre continental du triple saut à Côte d'Or, dans cette île de l'Océan indien qui lui réussit décidément bien.

Pourtant, malgré ce pedigree élogieux, l'athlète qui se targue d'avoir «toujours ramené une médaille de toutes les compétitions» auxquelles elle a participé, et d'avoir «sacrifié (sa) vie pour le sport et l'athlétisme en particulier», se plaint d'un manque de soutien total de l'État. «Je peux me féliciter d'avoir fait au

moins quelque chose pour mon pays ; mais en retour, celui-ci n'a rien fait pour moi. Je n'ai jamais bénéficié d'aucune aide pour me motiver à continuer», se désole Sangoné.

Si la récente championne d'Afrique du triple saut féminin a su ainsi tracer son chemin, c'est surtout parce qu'elle a toujours cru en ce qu'elle faisait, en ses capacités à réussir dans l'athlétisme.

« Je pratiquerai l'athlétisme toute ma vie »

Au point de parvenir à concilier, certes très difficilement sport et études ; à force de sacrifice et de gymnastique pour rattraper les heures de cours perdues, à tenter de s'illustrer sur les bacs à sable du Sénégal et d'ailleurs. «Je gérais à ma manière», révèle-telle. Soit en anticipant sur les cours en empruntant aux élèves ou étudiants leurs cahiers pour aller recopier. Soit, de retour des compétitions, en faisant seule ses compositions pendant que les autres en avaient fini depuis longtemps.



Aujourd'hui, Sangoné Kandji a terminé ses études supérieures, mais est au chômage. «On parle d'émancipation et de promotion de la femme, alors qu'on a une internationale, diplômée et chômeuse», fustige celle qui soutient ne demander qu'un «emploi stable» pour continuer à pratiquer le sport le plus longtemps possible, à représenter dignement son pays et pour préparer sa reconversion.

L'athlète, qui a fêté ses 30 ans le 9 juin dernier, a de qui tenir. Son père n'est autre qu'Aliou Kandji, entraîneur de football, passé par différents clubs locaux. Et c'est presque naturellement que Sangoné est tombée

PRÉPARATION ÉQUIPE NATIONALE LOCALE De nouveaux joueurs convoqués

L'équipe nationale locale de football poursuit sa préparation en direction des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Hier l'entraîneur national, Pape Thiaw, a publié une nouvelle liste de joueurs qui vont entrer en regroupement fermé pendant cinq jours (20-25 juin) au Centre de développement technique Jules François Bocandé de Toubab Dialaw.



Pape Thiaw, sélectionneur de l'équipe nationale locale

Les « Lions » locaux du football poursuivent leur préparation en direction des éliminatoires du Championnat d'Afrique des nations (Chan) dont la phase finale se disputera en 2023 en Algérie. Mais pour ce 3ème stage, le sélectionneur national, Pape Thiaw, a procédé à un réaménagement dans le groupe. Hier, dans la liste qu'il a communiquée, via le secrétariat général de la Fédération sénégalaise de football, des joueurs sont sortis du groupe et 12 ont fait leur entrée. Ils viennent principalement du Jaraaf (5), de Teungueth Fc (3), de Génération Foot (5), Diambars (5), Pikine (3), entre autres. Mais pour le moment pas de joueurs du Casa Sports, tout nouveau champion du Sénégal qui prépare aussi la finale de la coupe du Sénégal contre l'Etoile Lusitana qui lui ne compte qu'un joueur dans la nouvelle liste (Gora Diouf).

Mais le technicien sénégalais s'est renforcé avec la venue des défenseurs Jean Rémi Bocandé (Jaraaf) et Amadou Ndiaye (As Pikine) ainsi que du milieu offensif et de l'attaquant de Guédiawaye Fc, Mahmoud Diallo et Assane Diatta. Mais le meilleur buteur de la Ligue 2, Alassane Ndiaye, de la Renaissance de Dakar, a fait les frais de cette nouvelle liste. À noter que depuis la création de ce Chan, le Sénégal n'y a participé qu'à deux reprises ; la toute première édition en 2009 en Côte d'Ivoire où les « Lions » locaux, conduits par Joseph Koto, ont terminé 4èmes et la deuxième au Soudan où ils n'ont pu sortir des matches de poule de la phase finale (3èmes).

Cheikh Fantamady KEITA

dans le sport, et l'athlétisme en particulier, dès l'âge de 5 ans. Ce qui lui fait dire : «pendant presque toute ma vie, je pratiquerai l'athlétisme». Et aujourd'hui, elle ne se fixe aucun objectif, sinon «d'aller le plus loin possible». Pour l'heure, son bonheur de toute fraîche championne d'Afrique du triple saut est total. «Décrocher ce titre, c'était un objectif et je l'ai atteint. Cela représente plusieurs années de travail, car tout le monde sait qu'une médaille internationale ne s'obtient pas en un ou deux ans. Il faut y croire, il faut beaucoup travailler, et j'y ai cru toute seule. Je ne peux qu'être heureuse et satisfaite», se réjouit-elle.

Des centres d'entraînement pour regrouper les athlètes

Sangoné Kandji a fait ses débuts au Jaraaf avec Mademba Mbacké, le professeur d'éducation physique et sportive, qui était déjà présent au Mondial brésilien en 2014, où il avait dirigé la préparation physique des arbitres des zones Afrique, Asie et Océanie de la Fifa. «C'est lui qui m'a formée et m'a tout appris. D'ailleurs, j'ai été championne d'Afrique juniors au saut en longueur sous sa houlette. Lamine Ndao, qui était à l'époque au Centre international d'athlétisme de Dakar (Ciad) jusqu'en

2018, a aussi été mon entraîneur, et Alain Smile a pris le relais de fin 2019 à maintenant au Ciad», selon la nouvelle championne d'Afrique du triple saut.

La seule médaillée d'or du Sénégal lors des derniers championnats continentaux insiste pour que l'État construise des centres d'entraînement, comme dans d'autres pays en Afrique et dans le monde afin de regrouper les athlètes. «On pourra ainsi les suivre dans le cadre nutritionnel et médical pour qu'ils puissent faire focus sur le sport uniquement», soutient-elle. Puisque, d'après elle, «il y a beaucoup de talents au Sénégal, filles comme garçons, mais qui évoluent dans des conditions très difficiles, qui ne leur permettent pas de faire éclore leur talent».

D'après Sangoné Kandji, il existe plusieurs facteurs (manque de moyens, éloignement des lieux d'entraînement par rapport aux domiciles des athlètes, etc.) qui font qu'il est difficile pour la plupart des pratiquants de la première discipline olympique «d'avancer ou d'être performants». Et pour les diplômés comme elle, elle demande aux autorités compétentes de les aider à s'insérer dans la vie active. Pour mieux continuer à servir leur pays sur toutes les aires de compétition sportive.

Fama NDIAYE